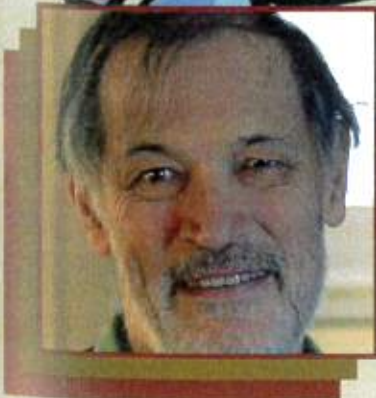


SÉJOUR DE RUPTURE

Un voyage vers soi

VOYAGER VERS SOI...
C'EST DU GROS FOUTAGE
DE BRUÈLE!!!

TAIS-TOI, ON EST
PRESQUE ARRIVÉS



Découvrez nos billettistes

en accès libre sur lien-social.com



LA FÉE CABOSSÉE

DE TRIBULATIONS D'UNE AS DE RUE

Paru sur le site le 30 novembre 2022

Si l'univers du travail social s'envisageait sous le prisme des contes qui bercent l'enfance, il ne deviendrait pas plus rose que le mois d'octobre, mais pourrait commencer par il était une fois.

Ainsi, nous pourrions être Blanche-neige, entourée des sept nains – collègues – attendant son prince charmant comme l'éthique et le positionnement se font attendre chez nos employeurs. Apparentés à la Belle au bois dormant, nous pourrions nous réveiller désillusionnés, après quelques années d'expérience professionnelle, pour accepter d'entrevoir que la structure du social est loin d'être parfaite, voire négligée, et que notre volonté de faire le « bien » s'étiolé. Puis, l'obligation de fricoter avec les forces obscures de notre système s'imagerait par la Bête de la Belle. Nous pourrions aussi être Cendrillon qui ne trouve pas chaussure à son pied dans ces dispositifs qui enferment et perdent du sens.

Ici, nous ne serions pas les seuls à affronter les reines et les sorcières qui insufflent une terreur pour mieux régner. Il y aurait également tous ceux pour qui nous nous levons le matin : les villageois qui ont mordu dans la pomme empoisonnée, ceux en douleur, en souffrance, perdus, désorientés et souvent qualifiés, dans notre monarchie contemporaine, de « sans » – abri, papier, emploi, famille, argent, etc. –.

Alors, nous rencontrerions le Roi Lion dans ces enfants qui affrontent de multiples ruptures et perdent des parents ou des racines dans leurs placements, déplacements et replacements. En grandissant, ils pourraient agrandir la famille d'Aladin et ses quarante voleurs par leurs actes de délinquance pour devenir Raiponce, prisonniers de leur nécessité de survie. Ensuite, nous croiserions Peter Pan chez tous ces adultes refusant ou fuyant les responsabilités qui leur incombent et préférant s'installer dans le déni d'un monde qui avancerait sans eux. Puis, Pocahontas apparaîtrait pour obtenir une vie meilleure, en s'exilant sur la terre natale des colons qui l'ont autrefois tant persécutée pour qu'elle accepte leurs cultures et leurs idéaux. Enfin, la Petite Sirène s'incarnerait chez tous ceux qui se sentent opprimés par le carcan de la société et qui rêvent de rejoindre la terre ferme. Alors quotidiennement, comme des marraines bonnes fées et grâce à notre baguette magique, nous tentons d'exaucer les désirs d'une population pour lui permettre d'accéder à un mieux-être, un mieux-vivre. Nécessairement, nous combattons au jour le jour, cette noirceur qui semble se développer et recouvrir le Royaume de givre, quand les fêtes au Palais paraissent s'éloigner et n'être accessibles qu'aux méchants de ces contes.

En cette époque moderne, telle une Fée Cabossée – par les milliers d'histoires qui se dévoilent au creux de son carrosse de citrouille –, nous poursuivons, coûte que coûte et vaille que vaille, notre volonté d'un monde meilleur pour que, finalement, ils vécurent heureux.



CHRONIQUE DE LA MISÈRE ORDINAIRE

DE LUDWIG

Paru sur le site le 8 décembre 2022

Ordinaire ? Oui, parce que ce jour-là, c'est mercredi. Et mercredi, comme tous les mercredis, c'est jour de courses, comme un réglage hebdomadaire, à l'ordinaire. Mais ce jour-là, un peu moins qu'à l'habitude, un peu moins quelques degrés aussi. Il fait froid, la neige est tombée sur les sommets et l'hiver s'installe brutalement. Ça pince ! Je les avais repérés de loin, là-bas, cachés le long de mon Lidl (et non bistrot) préféré. Les deux acolytes fréquentant l'accueil de jour. Nico et Ahmed. Deux punks à chien qui dérangent la bonne société et les quelques riverains bourgeois du parc Borelli. Oui, en bon travailleur social précaire, je fais le gros de mes courses en discount parce que deux caddies valent le prix d'un ! Et puis parce que les produits ne sont pas tous de moindre qualité qu'ailleurs, fausse croyance [...]

La suite à suivre sur notre site www.lien-social.com



D'HIER À AUJOURD'HUI

DE MÉLODIE

Paru sur le site le 2 décembre 2022

L flotte comme un air de vacances ; des enfants jouent sur la plage, quelques mouettes égarées survolent le lac. Ça rit, ça éclabousse, ça se court après et ça construit des châteaux de sable avant de les détruire. Une matinée qui s'écoule plutôt tranquillement jusqu'au moment où des cris de rage font lever le nez de Marie de son polar. Sami – l'enfant de sa copine – est rouge de colère, son corps s'éparpille ; seau, pelle et râtelier valdinguent. Marie le rattrape quand il s'éloigne en pleurant et en courant. « Mais qu'est-ce qui s'est passé ? » Il la tape tout en trépidant et ne répond pas. Marie le prend dans ses bras – il se débat comme un beau diable –, elle s'assied tout en le coinçant entre ses jambes, l'enveloppe de ses deux bras, le serre de plus en plus fort. Son corps est raide, sa rage est immense et il lutte pour se dégager [...]

La suite à suivre sur notre site www.lien-social.com



Small is beautiful

par Jacques Trémintin, chef de rubrique



Les séjours de rupture ne concerneraient pas plus de 4 000 jeunes. Un petit caillou en comparaison des 300 000 mineurs accompagnés en protection de l'enfance. Un grain de sable quand on évoque les 400 000 élèves et les 40 000 étudiants en situation de handicap en inclusion scolaire et les 170 000 enfants scolarisés dans le secteur médicosocial. Une infime particule à

peine visible à l'œil nu, face aux 12 millions de nos concitoyens qui vivent avec un handicap au quotidien.

Ce n'est donc pas l'impact quantitatif de cet outil qui fait son importance mais la force de la démarche qualitative qu'il déploie. Face à ces jeunes peu nombreux mais particulièrement visibles, bruyants et démonstratifs qui rejettent l'accompagnement socio-éducatif traditionnel, il fallait répondre par une pédagogie innovante, imaginative et féconde. Les séjours de rupture l'ont initiée, expérimentée et ajustée : ils éloignent pour mieux rapprocher, ils écartent pour mieux joindre, ils mettent à distance pour mieux accommoder. Cette resocialisation, cette réhabilitation de la relation, ce rétablissement de la confiance et de l'estime de soi auxquels ils travaillent, s'appuient sur la permanence du lien avec l'adulte, sur le dépassement de soi, sur la rencontre interculturelle, sur les rites de passage, etc.

Ce numéro spécial propose cinq regards : celui d'un juge des enfants, d'une étudiante, d'un socio-anthropologue, d'une pédopsychiatre, d'un sociologue, ainsi que celui du Président d'OSER, la fédération qui regroupe la plupart des séjours de rupture. Entre chacune de ces perceptions spécifiques et particulièrement expertes, cinq témoignages de professionnels nous décrivant comment cela se passe sur le terrain. De quoi mesurer la dynamique d'une démarche dont l'impact est bien plus riche qu'il n'y paraît au premier abord.

U
+
L
D



LIEN SOCIAL • Directeur de la publication : André Jonis
Rédactrice en chef : Katia Rouff-Florenzi - katia.rouff@lien-social.com
Rédactrice en chef adjointe : Myriam Léon - Chef de rubrique : Jacques Trémintin

Rédacteurs : Célia Carpaye - Étienne Liebig
Dessinateur : Jiho - Maquette : Mélanie Tyburn
A collaboré à la mise en page - Webmaster : Djamilia Lagarje

Abonnements, vente : Chantal Barcelo - abonnement@lien-social.com
Publicité : Appoline Chaminate - la-regie@lien-social.com
Offres d'emploi : Marie-Hélène Clauzel - marie-helene.clauzel@lien-social.com
Comptabilité : Isabel Mbengui - isabel.mbengui@lien-social.com
Principaux associés : André Jonis - Rémy Dorvault - Jean-Luc Martinet

LIEN SOCIAL - Bimensuel
SARL au capital de 7622,45 €
Gérant : André Jonis
Fabrication : Evoluprint - Bniguières
(certifié Imprim'Vert, PEFC et FSC)



Abonnement : 149 € / an pour 22 n°
Prix au n° : 7,50 €
Commission paritaire : 0623 T 83295
ISSN 0994 - 1819
N° SIRET 347 557 688 00038
code APE 5814Z
Dépôt légal à parution

76 rue Garance - 31670 Labège - Tél. : 05 62 73 34 40 - Fax : 05 62 73 00 29 - contact@lien-social.com

www.lien-social.com

SOMMAIRE

LIEN SOCIAL 1329

13 décembre 2022 au 2 janvier 2023

La version numérique
est disponible sur
www.lien-social.com



BONNES FÊTES
À TOUS
NOS LECTEURS!

PROCHAINE
PARUTION
3 JANVIER 2023

5

Les institutionnels

6 Un maillon essentiel
dans l'offre que nous proposons
interview de **Cinderella Bernard**

8 **TÉMOIGNAGE**
Un programme centré
sur la remobilisation
par **Claire Sotto-Jeauneau**

10 Loin des yeux, loin du juge ?
par **Stéphanie Le Bouffos**

12 **TÉMOIGNAGE**
Trouver en soi
l'énergie du renouveau
par **Hervé Stephant**

14 « *Nous donner rien que notre
place, mais toute notre place* »
interview de **Xavier Velly**

16 **TÉMOIGNAGE**
Se confronter à une autre culture
par **Grégoire Millet**

19

La boîte à outils

20 L'aventure
comme ressource éducative
par **David Le Breton**

22 **TÉMOIGNAGE**
Vivre un rite initiatique
par **Thierry Trontin**

24 Le séjour de rupture
comme levier thérapeutique
par **Mylène Stephan**

26 **TÉMOIGNAGE**
Prendre soin du retour
par **Caroline, Magali, Laurent**
avec les témoignages de **Manuela** et **Laura**

28 Les jeunes face aux séjours
de rupture : quels profils ?
par **Christophe Moreau**

30

Offres d'emploi

32

Livres

KÉVIN, JE T'AVAIS
DIT "PA-TA-GO-NIA"!

PATTAYA!
T'AVAIS DIT
PATTAYA...
SUR MA
MÈRE!

nce

J'te
dure...



Jill

Un maillon essentiel dans l'offre que nous proposons

En tant qu'autorités responsables de la protection de l'enfance, les conseils départementaux sont chargés d'accorder leur agrément aux séjours de rupture. Peu le font. L'occasion de donner la parole à l'élue d'une collectivité engagée à leurs côtés depuis de nombreuses années.



qui se retrouvent pour un temps éloignés de lui. Ce devrait donc être l'occasion de réinterroger les compétences parentales, de travailler avec la famille sur les relations qu'elle entretient avec l'enfant et la préparer à l'accueillir à son retour de séjour en considérant les changements qui se sont opérés en lui. La continuité du lien post-séjour est aussi essentielle pour l'enfant que pour ses proches. En revanche, je regrette que ces séjours interviennent trop souvent après que toutes les propositions d'accompagnement aient été épuisées. Je pense que ce serait un réel progrès de les envisager en prévention ou pour éviter un placement. Ce pas de côté dans la vie de l'enfant, avant d'envisager cette séparation, peut permettre d'inscrire le jeune dans une nouvelle dynamique de développement en favorisant l'individuation.

Votre département possède une longue tradition de soutien et de confiance vis-à-vis des séjours de rupture qui a perduré pendant la mandature d'alternance : comment l'expliquez-vous ?

QUELLE perception avez-vous, en tant qu'élue, des séjours de rupture, de leurs atouts et de leurs fragilités éventuelles ?

Les séjours de rupture constituent une réponse éducative à part entière dans le parcours de l'enfant confié. Ils permettent de le sortir de son environnement, de l'influence pas toujours constructive qui pèse sur lui. Ils lui donnent la possibilité d'élargir le champ des possibles, en se confrontant à d'autres réalités de vie, à d'autres cultures, dans l'objectif de lui permettre de se réinventer. C'est une expérience de vie inédite qui le marquera dans sa vie d'adulte de par les rencontres qu'il va y faire. Trop peu d'enfants ont cette chance de pouvoir s'ouvrir à d'autres horizons.

Il nous faut néanmoins travailler davantage avec l'environnement familial de l'enfant pendant la période du séjour. S'il y a rupture pour lui avec son environnement de vie, il y en a une aussi pour ses proches

Notre département, historiquement à gauche, a donné la première habilitation à l'association Extra Balle en 1998, qui est devenue un partenaire incontournable de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) des Côtes-d'Armor. La considération de ce type de dispositif relève avant tout de la compréhension de l'outil. Mais qu'on soit de gauche ou de droite, quand les résultats sont là, on ne peut que s'en satisfaire et poursuivre le partenariat ! De plus en plus, nous prenons en charge des enfants à besoins multiples associant des problématiques de santé aux carences éducatives et affectives pour lesquels nous ne disposons pas d'offres d'accompagnement adaptées suffisantes. Le séjour de rupture se révèle être une proposition qui peut correspondre à de tels besoins.

Pour quelles raisons d'autres conseils départementaux se montrent frileux pour habiliter des séjours de rupture, alors que dans le même temps ils n'hésitent pas à les prescrire ?

Je pense que c'est en raison de la prise de risque avec la responsabilité que cela incombe. La loi Taquet exige

que les départements ne travaillent plus qu'avec des associations habilitées ASE et Charlotte Caubel, Secrétaire d'État chargée de l'Enfance vient d'annoncer un renforcement des contrôles. Si le département délivre l'habilitation aux associations qui siègent sur son territoire, il doit aussi pouvoir en exercer le contrôle. Lorsqu'on parle de séjours de rupture à l'étranger, on sort d'un cadre classique d'encadrement et une inspection est plus difficile à mener. Cela nécessite donc, avant tout, d'avoir confiance dans les professionnels et ce à distance. Il faudrait pouvoir instaurer une plate-forme nationale qui permettrait à chaque département de rendre compte et de mutualiser les expériences menées avec les différentes associations. Cela faciliterait certainement les prises de décision. Par ailleurs, les reportages à charge contre l'ASE n'encouragent pas non plus les départements à donner l'habilitation à des dispositifs qu'ils méconnaissent.

Effectivement, habiliter une structure de son territoire implique également d'utiliser ses possibilités d'accueil, et les contraintes budgétaires imposées par l'État amènent les départements à faire des choix entre les offres qui leur sont faites, en privilégiant les propositions de proximité.

Quel regard portez-vous sur l'état actuel de la protection de l'enfance ?

La protection de l'enfance est à bout de souffle et cela ne date pas d'hier... On observe un turnover des équipes, des arrêts maladie, et nous traversons là aussi une crise majeure de recrutement. Avoir introduit les écoles du social dans Parcoursup constitue une erreur fondamentale. Outre le côté élitiste du système, travailler dans le social, c'est avant tout une vocation et cette vocation ne se traduit pas toujours par les meilleures notes scolaires. Si tous les départements de France s'accordent à dire qu'il faut faire plus de prévention, la réalité de l'urgence sociale nous rattrape et les budgets sont majoritairement consacrés à la création d'offres d'accompagnement diversifiées. Que ce soit pour la prévention ou la protection de l'enfance, le nœud du problème, c'est la finance.

Je suis allée à la rencontre des professionnels de terrain et des partenaires ; tous sont fers de lance en matière de propositions nouvelles, ont une expertise et une connaissance fine des enfants confiés. Il n'est

alors pas difficile d'identifier où sont les besoins et les manquements. Mais la frustration devient trop pénible quand ils sont au quotidien face à des situations humaines difficiles et n'ont pas les moyens d'agir. Toutefois, je me réjouis d'avoir pu consacrer une enveloppe de 300 000 euros en direction des territoires dédiés aux actions collectives de prévention à l'initiative des professionnels de terrain. Nous avons fait de la politique de prévention et de protection de l'enfant, une priorité. Nous avons également renforcé les équipes avec la création de trente-cinq postes, augmenté le budget dédié de plus de 8 %.

De plus, nous venons de voter la création de cinquante places pour les placements éducatifs à domicile, en alternative au placement et au retour à domicile, ainsi que quatorze places en lieux de vie. Nous

LES SÉJOURS DE RUPTURE REPONDENT À DES BESOINS POUR LESQUELS NOUS N'AVONS PAS TOUJOURS DE SOLUTIONS ADAPTÉES

déployons également un plan de formation pour mieux accompagner les professionnels dans leur pratique. Nous avons pu bénéficier de financements ponctuels de l'État pour développer notre politique de prévention prénatale. Cela a été possible car les recettes sont bonnes (mais aléatoires...) et que l'État a suspendu les contraintes budgétaires pendant la période de confinement. Mais le gouvernement entend comprimer à nouveau l'évolution des dépenses des départements sans tenir compte de leur niveau de recettes. En agissant ainsi, il bride notre capacité d'action et d'invention. Le risque est de restreindre l'action sur les politiques volontaristes des départements, pourtant porteuses de prévention.

Par ailleurs, la politique d'inclusion du handicap voulue par le gouvernement vient également percuter l'ASE. Ainsi, 13 % des enfants confiés ont une reconnaissance de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ; beaucoup d'autres ont besoin de soins et de structures adaptées. Si l'on veut sortir de ce système, il est nécessaire d'accepter d'investir massivement et de faire se rejoindre l'éducatif et le sanitaire.

L'augmentation de la précarité produit des difficultés intrafamiliales majeures qui entraînent des conséquences sur le développement de l'enfant. C'est tout le système économique et social qu'il faut revoir : répartition des richesses, augmentation des salaires... c'est d'un projet de société sécurisant et bienveillant dont nous avons besoin. ■

Propos recueillis par Jacques Trémintin

par Claire Sotto-Jeauneau, co-fondatrice et permanente des Jardins de la Source

Un programme centré sur la remobilisation

La permanence des adultes qui vivent avec les jeunes permet d'établir des liens constants entre l'expérience, l'émotion et l'analyse pour tracer, semaine après semaine, le chemin parcouru par chaque adolescent.

A son arrivée aux Jardins de la Source, Bastien (1) est désarçonné : il se sent perdu dans cette campagne où il n'y a rien de ce à quoi il est habitué : pas de bruit, pas de bus, pas de centres commerciaux. « Heureusement qu'il y a les chiens qui me couvrent de câlins et qu'on y mange bien », apprécie ce jeune habitué à des maisons d'enfants à caractère social (Mecs) dans lesquelles les repas sont en liaison froide.

Aux « paysans » qui l'accueillent, Bastien se décrit comme un « délinquant », fier d'avoir déjà du haut de ses 15 ans, un certain nombre de cambriolages à son actif. L'enjeu du programme : lui permettre de lâcher cette identité pour en construire une autre, au fil des expériences et des rencontres... Ce qui le rassure au début, ce sont les quinze jours de période d'essai au terme desquels il peut encore faire marche arrière. Ça lui permet de découvrir le lieu, le programme et l'équipe avant de s'engager : car s'il veut rester, il devra signer lui-même son adhésion au projet. C'est sur ce « oui » fondamental que nous allons travailler pendant six mois, chaque fois qu'il remettra en cause le cadre.



Partage du quotidien entre ados, familles et touristes solidaires.

Oui, il s'est engagé à se lever tous les matins à 8 h 30 pour commencer à 9 h 30 le chantier éducatif. Il travaillera tantôt dehors, dans l'entretien du jardin, tantôt dedans, en cuisine ou dans la rénovation du bâtiment. À travers les tâches simples demandées, il développera sans s'en rendre compte des savoir-être transférables à toute insertion professionnelle : ponctualité, respect des consignes, persévérance, capacité à apprendre, à accepter les critiques. Les encadrants dosent sagement exigence et bienveillance pour que chaque jeune développe ce qui lui fait le plus cruellement défaut : la confiance en soi. Par la valorisation des progrès et surtout la célébration du travail bien fini, Bastien découvrira peu à peu ses capacités ignorées.

L'exploration des compétences et des appétences constitue également le fil rouge de toutes les médiations proposées les après-midis ou lors de temps

forts. Sur place, l'équithérapie, le sport, la musique, scandent les semaines. Trois temps forts (montagne, voile, clip musical) ponctuent le programme. La variété des supports obligatoires pour tous permet à chacun de trouver ce qui lui permettra de se révéler et de se déployer. Pour Bastien, ce sont plutôt les *relations* que les *médiations* qui l'ont transformé en douceur.

Une famille de cœur au fil des rencontres

À son arrivée, son langage était ordurier et quand on le reprenait, il nous répondait que tout le monde parlait comme lui et que c'était nous qui n'étions pas normaux. Les nombreux visiteurs l'ont convaincu du contraire. Car les Jardins de la Source ont la particularité d'accueillir, en dehors des adolescents et des familles

LIEN SOCIAL
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



découvrez suivez
partagez likez tweetez

orientés par l'aide sociale à l'enfance (ASE), des « touristes solidaires » qui viennent partager notre quotidien pendant quelques jours, apportant une mixité sociale et générationnelle essentielle pour éviter l'entre-soi de notre huis-clos. Au fil des rencontres, Bastien s'est rendu compte que personne ne parlait comme lui. Il a commencé à adapter son langage naturellement, s'appropriant peu à peu les codes sociaux qui lui manquaient pour devenir un leader plein d'humour. Ces jeunes en rupture se construisent peu à peu une « famille de cœur » au fil des rencontres. Cette dimension familiale est très marquante pour tous les jeunes. Elle se traduit dans la vie quotidienne où chacun fait sa part mais surtout dans le lien d'attachement qui se crée entre les adolescents et les adultes qui passent. On peut dire à un jeune qu'on l'aime mais qu'on est très en colère contre ce qu'il vient de faire. L'affect dans les relations éducatives est complètement assumé parce que mis au travail grâce à la triangulation de l'équipe et aux espaces d'analyse de pratiques. On ose ainsi avoir des mots et des gestes affectueux, voire masser les jeunes le soir sur la table de massage installée dans le couloir...

Tous les soirs, le « j'aime / j'aime pas » permet à chacun de partager ce qu'il a vécu, de déposer ce qu'il a sur le cœur. La règle : accueillir dans le silence ce qui est déposé et ne pas réagir pendant le tour de table. Bastien était sidéré la première fois qu'un adulte qui avait haussé le ton trop vite avec lui sur le chantier, lui a demandé pardon devant tout le monde. L'exemplarité des adultes qui vivent avec les jeunes est essentielle. Dans ce climat de confiance, Bastien ose reconnaître un autre jour qu'il s'est trom-



Des activités pour dépasser ses limites.

pé : ce matin-là, il a sympathisé avec un bénévole avec lequel il a travaillé dur toute la matinée. Il comprend le soir qu'il s'agit d'un policier et que derrière l'uniforme, il peut y avoir des gens bien. Une autre fois, l'émotion l'empêche de finir sa phrase après une après-midi passée à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), durant laquelle il a été touché par les « petits vieux » qui lui rappellent ses grands-parents. Respectueux, aucun de ses pairs ne se moque des larmes de celui qui se présentait au début comme un gros dur... Lors de son point individuel quelques jours plus tard, nous revenons sur son émotion. Nous repérons que ce n'est pas la première fois qu'il se révèle dans la relation avec des personnes fragiles : il le reconnaît. Un projet de CAP services à la personne émerge.

Redécouvrir son enfant

Il ne reste plus à Bastien qu'à convaincre sa mère de le reprendre chez elle après sa sortie. À la fin du programme, nous invitons toujours la famille à venir

sur place redécouvrir l'adolescent tel qu'il est devenu. La mère de Bastien, échaudée, est réticente mais nous insistons. Elle est surprise de découvrir son fils tellement transformé. Si elle accepte de le reprendre, nous nous engageons à rester en lien avec eux pour soutenir à distance le projet et « faire tiers » si besoin.

Comment travailler la permanence du lien quand la prise en charge s'achève, pour éviter qu'il y ait une rupture ? L'histoire s'écrit au cas par cas. Bastien l'a bien compris et quand sa motivation fléchit quelques mois après son départ, il nous appelle pour nous alerter sur le fait qu'il veut arrêter sa formation. Nous lui proposons de revenir mais un problème financier se pose car il ne bénéficie plus de suivi par l'ASE. L'association des amis de la Source qui gère une caisse de solidarité grâce aux cotisations des « touristes solidaires », financera le transport de Bastien et la participation aux frais de séjour.

Tous les adolescents savent que la porte des Jardins de la Source sera toujours ouverte. L'argent ne constitue jamais un frein pour un ancien jeune du programme qui a besoin de revenir quelques jours. Et l'arbre que chacun d'entre eux plante sur la propriété, au cours de la grande fête d'envol que l'on célèbre rituellement à son départ, lui rappelle qu'il y aura toujours un lieu « ressource » pour les coups durs de la vie et une « famille de cœur » qu'il pourra retrouver chaque année à l'Ascension, lors d'une fête donnée pour l'anniversaire du Lieu de vie et d'accueil, avec tous les anciens jeunes et les touristes solidaires.

LES JARDINS DE LA SOURCE I

Ce Lieu de vie et d'accueil (LVA) ouvre en 2017.

Depuis 2018, il propose cinq places en séjour de rupture exclusivement réservées à des garçons âgés de 15 à 17 ans, orientés par l'aide sociale à l'enfance (ASE).

L'admission se fait sur dossier avec entrée et sortie permanentes.

Le prix de journée s'élève à 310 euros.

Depuis l'ouverture, l'équipe a accompagné vingt-quatre jeunes.

Contact : Claire Sotto-Jeauneau, 8 rue de la Fontaine, 17260 Gémozac -
Mail : contact@lesjardinsdelasource.fr - Site : www.lesjardinsdelasource.fr

(1) Le prénom a été changé.

Loin des yeux, loin du juge ?

L'essence même du placement extra-familial consiste à offrir à l'enfant, adolescent ou jeune mineur, un accueil et une prise en charge hors de son milieu habituel. De ce point de vue, le séjour de rupture ou de distanciation apparaît comme la quintessence de ce type de placement.

POSSIBLE dans le cadre pénal comme civil, un séjour de rupture a pour objectif de provoquer une distanciation avec les habitudes de vie du jeune, de l'éloigner de son milieu habituel, de ses fréquentations, de lui faire découvrir d'autres champs, territoires, façons de vivre auxquels il n'aurait pas forcément accès, afin de le ramener à l'essentiel, de lui permettre de se (re) trouver et de mieux revenir, différent et enrichi. La forme est variée : séjour à l'étranger, marche, navigation, milieu rural, etc. La durée l'est également (4, 6 ou 9 mois). Séduit par le concept et ses objectifs, le législateur a même entendu l'institutionnaliser par la création des centres éducatifs renforcés (CER) dont l'objectif était, lui aussi, de favoriser cette rupture du jeune avec son milieu habituel. Quintessence du placement extra-familial, il demeure pourtant très particulier. D'une part, parce que le juge des enfants n'apparaît pas comme le personnage central du dispositif. Au civil, comme pour la majorité des placements, il se contente de confier le mineur à l'aide sociale à l'enfance (Ase), sans précision sur la personne physique ou morale qui en a effectivement la charge, même s'il peut formuler des orientations (famille d'accueil, séjour de rupture...). Au pénal, souvent, il décide d'un placement dans le cadre d'un contrôle judiciaire, d'une mesure judiciaire (provisoire ou non), d'un sursis probatoire, que la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) traite en fonction du profil du jeune, de son parcours, et des places (!). Puis au moment de son effectivité, le juge des enfants statue par ordonnance sur la personne à laquelle le mineur est confié, la durée, les modalités de droit de visite et la charge financière (la fameuse « ordonnance de placement provisoire »). Mais dans le cas du séjour de distanciation, le cadre est minimaliste parce qu'en dehors de la durée, le magistrat n'a pas grand-chose à décider sur ce séjour. Il arrive même que le cadre défini par le jugement en assistance éducative soit mis entre parenthèses pen-



dant son déroulement (notamment sur les droits de visite ou de correspondance, sur la prise en charge financière des parents), même si la raison (et le droit) commanderait que le cadre soit revu sur cette période...

De l'adhésion du jeune...

Autre particularité et non des moindres : le consentement du jeune (et sans doute aussi, dans les faits, celui des parents, spécialement lorsqu'il s'agit d'un séjour à l'étranger). Quel que soit le cadre du placement, il ne peut être question de départ sans son accord éclairé. Des rendez-vous préalables sont d'ailleurs prévus pour lui exposer le projet, pour qu'il réfléchisse et l'approuve. Cette condition d'adhésion au projet, sensée d'un point éducatif, peut paraître exorbitante du point de vue du juriste. On le sait, dans le cadre civil,

le juge doit en permanence s'efforcer de recueillir l'adhésion des familles mais il s'agit ici d'une obligation de moyens et non de résultat et le cadre judiciaire permet justement que des décisions soient prises, qui nous obligent. Dans le cadre pénal, l'écart d'approche est encore plus flagrant, puisqu'il s'agit bien de la prérogative de puissance publique qui s'impose à tous en dépit des dénégations (sur la commission de l'infraction) et du manque d'adhésion. Dans la même ligne, le séjour de rupture et de distanciation peut intervenir dans le cadre amiable et il faudra alors être extrêmement vigilant sur l'existence d'une assurance responsabilité civile des parents. Ici, c'est bien le jeune qui est au cœur du projet.

... au rôle du juge

De prime abord, le juge paraît loin de ces mesures : il ne les décide pas forcément et le cadre qu'il définit est un cadre mou. Une fois le jeune parti, le service n'a vocation à transmettre que des notes d'incidents et un bilan de fin de séjour. Cette distance avec le juge ne signifie pas pour autant une distance avec la loi. Au contraire, comme le rappelle la note d'instruction du 26 mars 2015, les séjours de rupture (notamment à l'étranger) représentent une prise de risque qui motive un encadrement précis et la mise à jour du cadre réglementaire.

Rappelons d'abord l'évidence : le retrait du mineur

de son milieu familial constitue une entorse importante à l'exercice de l'autorité parentale. Le placement n'implique pas un transfert d'autorité puisque les prérogatives de l'autorité parentale restent l'apanage de ses titulaires, mais il induit un transfert de responsabilité. C'est bien le service gardien qui devient responsable du mineur et de ses agissements. Sur le sol français, le cadre est assez simple : tout comme la responsabilité incombe au service gardien, le juge des enfants (ou juge d'instruction) dispose de toutes ses prérogatives en cas d'incident ou de nouveau fait, pour faire intervenir la force publique afin de ramener le mineur sur son lieu de placement ou se le faire présenter. À l'étranger, le juge ne dispose pas des mêmes prérogatives même si la décision de justice française n'est pas sans valeur. Ainsi, en matière de fugue, l'établissement gardien peut, sur présentation du titre de placement, demander la restitution de la garde par les autorités

locales qui ont retrouvé le mineur. Et la note d'instruction du 26 mars 2015 précise en outre que ces mêmes autorités locales confèrent le plus souvent au mineur le statut de touriste, lui assurant par là-même la protection consulaire de son pays d'origine (d'où l'importance et l'obligation de déclarer le séjour auprès des autorités publiques).

Nous avons insisté sur la distance prise avec le juge mandant (juge des enfants ou juge d'instruction), durant la durée du placement. Le lien n'est pourtant pas rompu et le jeune, partie prenante à la procédure (1), peut toujours écrire au juge pour former une demande (notamment de retour) à laquelle ce dernier répondra. Le retour du jeune à l'issue du placement (anticipé ou non) a vocation à remettre le cadre judiciaire. D'une part, parce que le cadre initialement convenu doit sans doute être modifié au gré du nouveau projet du jeune ; d'autre part, parce qu'après avoir été consensuel, le placement (ou la mesure d'assistance éducative) retrouve son aspect coercitif.

Pour négocier ce changement de paradigme sans opposer les deux aspects, une audience apparaît bien utile. Pourtant, dans la majorité des cas, la charge des cabinets des juges des enfants ne permet pas une audience bilan-perspective, ce qui laisse la charge aux services de composer avec cette modification du contexte. Reste égale-

ment à insister, comme le rappelle le cadre réglementaire, sur le projet du séjour. « Il ne saurait y avoir de séjour à l'étranger sans que le projet pédagogique démontre sa valeur

LE PLACEMENT N'IMPLIQUE PAS UN TRANSFERT D'AUTORITÉ PUISQUE LES PRÉROGATIVES DE L'AUTORITÉ PARENTALE RESTENT L'APANAGE DE SES TITULAIRES, MAIS IL INDUIT UN TRANSFERT DE RESPONSABILITÉ

pédagogique et les effets attendus sur les mineurs. » Les procédures d'habilitation, de déclaration et de contrôle existent pour pallier les risques encourus par ce type de placements atypiques.

Et enfin, il doit être rappelé que la préparation du retour est omniprésente dans le séjour, et ce dès le départ, afin d'éviter justement un trop grand décalage et un vide à ce moment charnière.

Reste que l'adolescent et le contexte économique, familial et social peuvent rendre ce retour particulièrement délicat et laisser place à un mal de la rupture, qui peut devenir le terrain... d'un nouveau projet de départ en séjour.

Heureux qui comme Ulysse...

Cela signifie que le mineur, au pénal comme au civil, est une partie à la procédure, bénéficie des droits et garanties qu'elle offre et peut se voir imposer des obligations par la décision qui lui est opposable. ■

par **Hervé Stephant**, psychologue au dispositif d'accueil diversifié (DAD) de l'association départementale pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adulte (ADSEA) du Finistère

Trouver en soi l'énergie du renouveau

Anna, Antoine et Chloé ont relevé avec succès le défi du séjour de rupture. Non sans doutes et sans peine.



Entretien d'accueil de Katell dans la famille marocaine qui la reçoit.

Le dépassement de soi, c'est une belle notion, porteuse d'espoir pour les jeunes que nous recevons. Une idée qui soutient aussi sans doute les professionnels des quatre pays qui travaillent à leurs côtés, puisqu'il y a cette perspective d'un changement majeur pour des adolescents éprouvés et en situation de blocage à différents niveaux.

Dans l'imaginaire, se dépasser, c'est l'idée de faire appel à des ressources inconnues, se forcer ou être forcé par soi-même et pour soi-même à changer et, au contact du réel d'une expérience de vie singulière, s'extraire des traumatismes, des inhibitions, des comportements répétitifs stériles, des influences plus ou moins bien intentionnées de l'entourage amical et relationnel.

Lorsqu'ils viennent nous rencontrer au dispositif d'accueil diversifié (DAD) (voir encadré p. 13), les attentes ne se formulent pas ainsi. Les jeunes disent

souvent espérer « *gagner en maturité* », « *prendre de la distance* », « *faire un break* », « *trouver un projet* », « *arrêter de fumer* », « *arrêter mes conneries* ».

Anna, 14 ans, est au Sénégal

Le parcours d'Anna est émaillé de longues fugues, de transgressions, d'hospitalisations, de mises en danger, d'actes de petite délinquance, de consommations de produits psychoactifs. Elle perd pied et s'en rend compte. Anna ne se reconnaît pourtant pas comme une adolescente ayant parfois besoin d'aide extérieure : elle a la conviction de maîtriser ce qui lui arrive. La notion de mise en danger ne fait pas vraiment sens pour elle. Elle peut avoir des comportements de franche opposition ; c'est une adolescente qui s'emporte et manifeste très bruyamment son désaccord.

Elle a mis longtemps à accepter le projet du séjour. Le jour où son passeport est arrivé, Anna annonce que non, c'est

fini, ce n'est pas la peine d'insister, impossible pour elle de partir. Quelques jours plus tard, elle dira à l'éducatrice du DAD : « *bon, je me lance, j'y vais* ». À l'aéroport, au moment de l'embarquement, alors qu'elle paraissait enjouée et déterminée, lorsque vient le moment où l'hôtesse de l'air vient la chercher, son attitude change brusquement, Anna semble flancher et perdre contenance, mais avant de quitter l'éducatrice, elle lui lance : « *c'est maintenant que ça commence pour moi !* ».

Antoine, 16 ans, est allé au Sénégal

Antoine se décrit comme un adolescent « *hypernerveux* » mais ça ne le gêne en rien, c'est sa façon d'être, son caractère. Antoine ne nomme aucune difficulté personnelle sur le plan psychologique mais il reconnaît ne plus rien construire dans sa vie, après des échecs successifs.

Le premier contact avec le DAD est un peu houleux. Il est en colère parce qu'il vient d'entendre en réunion de présentation que le séjour dure six mois et surtout qu'il doit se passer de son téléphone portable. Antoine craint, dit-il, d'être oublié par son réseau, ses amis. Comme pour d'autres, cet objet recense et concentre la majeure partie de ses contacts et de sa vie sociale, qu'elle soit réelle ou imaginaire. Les multiples petits messages l'animent, le font vivre par procuration. Ce téléphone le représente partiellement, s'en séparer est douloureux. Ne pas être vu sur les réseaux dits sociaux est équivalent à ne pas exister. Il n'est pas trop exagéré de dire que pour lui, c'est un peu comme

une disparition. En acceptant le projet, Antoine fournira un effort important, dans une mise à distance réelle. Au Sénégal, il s'est confronté à un bouleversement de ses habitudes et repères sociaux. Prendre l'avion déjà, puis le contact avec des gens qui ne lui ressemblent pas, une culture qu'il découvre, le langage, l'alimentation, le rythme de vie, le climat, etc. Mais aussi la façon dont on s'adresse à lui et l'image qu'on lui renvoie, plutôt favorable et très éloignée de celle qu'il connaissait avant de partir.

Antoine est allé au-delà de ce qu'il vivait jusqu'ici. Il pourra témoigner de cette expérience inédite. Il a accepté d'aller au-delà de ses limites et d'être dérangé dans son quotidien. Il a fait face à toutes ces nouveautés qui s'imposaient à lui.

Ce jeune, comme d'autres, n'est pas dans une forme de questionnement sur lui-même. La question de l'identité (qui suis-je ?) ne le travaille pas actuellement et tous n'ont pas intérêt à être questionnés et remis en cause sur les récits et les traits d'identification qui les soutiennent.

Chloé, 15 ans, est partie vers l'Espagne

Chloé nous est présentée par un foyer d'accueil. Elle dort beaucoup, ne fait rien et reste dans l'inertie depuis des semaines, se débattant avec une problématique familiale. Chloé n'investit aucun projet, paraît sur une pente dépressive.

En entretien téléphonique, elle me fait part de ce qui lui arrive. Les deux premiers mois, c'était facile, le troisième plus pénible et là, le quatrième : « *c'est vachement dur... je veux faire des changements sur moi, j'ai du mal,*



Fresque réalisée par des jeunes en séjour de rupture et des jeunes Sénégalais sur le mur d'enceinte d'un terrain de foot dans un quartier de Dakar.

c'est super compliqué de changer pour moi, à la base, je suis comme ça... je m'énerve vite, quand on me dit quelque chose... mais... je suis énervée contre moi en fait. Je suis une personne qui réfléchit beaucoup ».

Chloé verbalisait peu de choses, au début tout était lisse. Ses réflexions aujourd'hui ne l'aident pas directement à éviter les reproches qu'elle s'adresse mais elle avance.

Réussir à rebondir

« Les jeunes », ce n'est pas un ensemble homogène. Chez certains, un questionnement soutenu et centré sur l'histoire, les ressentis, les émotions, les choix de vie, les désirs et celui des parents à leur égard, etc., peut provoquer des effets très délétères, des déstructurations psychiques graves lorsque le sujet ne dispose pas des ressources pour s'y confronter. C'est un cas de figure de plus en plus fréquent dans le public que nous recevons, dont nous devons tenir compte dans notre pratique.

Ces aspects cliniques sont maintenant bien repérés par la clinique psychanalytique lacanienne. Les concepts de nouage, de psychose ordinaire, de branchement / débranchement, sont ici précieux.

Anna a beaucoup hésité mais s'est engagée, bien avant de quitter le territoire. Le fait même de partir est un acte qui aura un effet sur sa construction. Antoine a consenti à lâcher momentanément son téléphone, c'est une perte pour un gain, celui d'un nouveau regard porté sur lui. Pour lui, le séjour n'est pas un dépassement de soi du côté de l'introspection et du langage. Ces deux adolescents nous montrent que le dépassement de soi n'est pas obligatoirement une interrogation sur soi, n'est pas articulé uniquement à une dimension existentielle. Chloé en passe plus classiquement par le biais de la réflexivité. Pour les trois jeunes, le séjour constitue une forme d'épreuve et d'avancée, non sans peine et, je l'espère, non sans effet positif ultérieur.

LE DAD : PARTIR POUR MIEUX REVENIR |

Le dispositif d'accueil diversifié (DAD) est un service de la Sauvegarde du Finistère, habilité par le conseil départemental pour l'accompagnement de dix-huit jeunes vivant une situation de crise momentanée, de désocialisation et/ou d'exclusion, qui leur propose des séjours de rupture de six mois à l'étranger (Sénégal, Maroc ou Espagne).

Deux organisations non gouvernementales (Jcltis Mbaou au Sénégal, AHLAN à Taroudannt au Maroc) et une Fondation (Fondation Salud y Cominidad à Altea en Espagne) sont partenaires de la Sauvegarde dans la mise en œuvre de ces séjours de rupture. Depuis sa création en 1999, le DAD a accompagné plus de mille jeunes rencontrant de grandes difficultés

(garçons et filles âgés de 14 à 18 ans) et leur a proposé de vivre une expérience nouvelle par le « déplacement », la mise à distance de leur environnement habituel et la découverte d'une nouvelle culture dans un environnement accueillant et sécurisant.

Contact :

Xavier Velly, directeur :
x.velly@dadsea29.org

« Nous donner rien que notre place, mais toute notre place »

OSER fédère la plupart des structures pratiquant cette pédagogie originale fondée sur la distanciation du milieu d'origine : s'éloigner pour mieux se retrouver.



COMMENT est née l'association OSER ?

Tout est parti de la mort de Cyril, un adolescent participant à un séjour de rupture de l'association Vagabondage en 2003, en Zambie. L'auteur des mauvais traitements qui ont conduit à son décès a été condamné à neuf ans de réclusion criminelle. Une mission de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) fut diligentée en réaction. Elle rendit son rapport en avril 2004, lequel constatait la carence de textes législatifs et réglementaires spécifiques fixant un cadre aux séjours de rupture. Cette affaire jeta l'opprobre sur tout le secteur. Cinq de ses directeurs se réunirent pour rompre l'isolement et mutualiser les savoir-faire élaborés autour de cette pédagogie particulière. La première initiative du réseau des acteurs de séjours de rupture en milieu naturel (RASDRAMN) qu'ils constituèrent alors fut d'éditer un annuaire répertoriant les différents séjours de rupture et leur autorisation d'exercer. C'était le précurseur d'OSER, dont les statuts furent déposés le 30 juin 2009.

Quelles sont vos relations avec les pouvoirs publics ?

Depuis sa création, OSER n'a cessé de réclamer un cahier des charges et une inscription dans le Code de l'action sociale et des familles. Certes, nous avons conçu une charte éthique. Mais cela n'équivaut absolument pas à une reconnaissance officielle, ni à un statut juridique. Les séjours de rupture existent, en

fait, sur la base de trois identités : maison d'enfants à caractère social (Mecs), lieu de vie et d'accueil ou structure expérimentale. Nous empruntons un peu à chacune de ces trois catégories, sans nous identifier exactement à aucune. Nous avons sollicité à plusieurs reprises les différents ministères, sans recevoir aucune réponse. En 2019, nous avons commencé à rencontrer le cabinet d'Adrien Taquet, alors secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles. Mais la crise sanitaire a tout bloqué. Même notre espoir d'être ne serait-ce que cité dans la loi du 2 février 2022, relative à la protection des enfants, s'est évanoui. Nous avons recommencé des démarches en direction de Charlotte Caubel, nouvelle secrétaire d'État chargée de l'Enfance. Nous attendons. Il n'est pas nécessaire de beaucoup chercher les raisons d'une telle indifférence : les « incasables », « invisibles », « à problématiques multiples » et autres « situations complexes » que nous accueillons, ne représentent que 1% des enfants pris en charge par la protection de l'enfance qui, elle-même, n'intervient qu'auprès seulement de 1,5 % des mineurs de notre pays. Même si notre rôle est de plus en plus reconnu, nous ne pesons guère.

Et du côté des départements ?

Pendant longtemps, il y avait beaucoup de prescripteurs mais bien peu d'habilitateurs. Les trois quarts nous demandaient d'accueillir des jeunes, mais refusaient d'agréer les associations qui les sollicitaient. Cela est en train de changer. Tout récemment encore, le Maine-et-Loire, la Gironde, la Haute-Garonne, la Guadeloupe ont franchi le pas. Ce qui est encourageant. Nous avons des relations de grande qualité avec les conseils départementaux qui nous ont habilités. Et nous sommes demandeurs qu'ils viennent nous inspecter bien plus souvent à l'étranger. Plus ils le feront, plus ils pourront vérifier la qualité de l'accompagnement que nous assurons.

Depuis la création d'OSER, y a-t-il eu de nouvelles créations de séjours de rupture... et des disparitions ?

De cinq premiers adhérents à notre création en 2009, nous en sommes arrivés aujourd'hui à cinquante-cinq,

répartis entre vingt-trois membres actifs et trente-deux membres associés. Les premiers sont dûment autorisés à exercer par le conseil départemental de leur résidence administrative. Les seconds bénéficient seulement d'une convention ou d'une reconnaissance par la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), anciennement Jeunesse et sport). Mais ce sont aussi des porteurs de projet. Les fins d'activité d'associations adhérentes sont plutôt rares. Ce à quoi on assiste c'est plutôt des projets qui évoluent et s'étoffent, des destinations qui changent ou se multiplient, des supports pédagogiques et éducatifs qui se diversifient.

Comment les séjours de rupture ont-ils vécu le confinement et l'interdiction des déplacements en France et d'autant plus à l'étranger ?

Comme beaucoup de structures du social et du médico-social, il nous a fallu nous adapter, nous ajuster et bricoler. Certains des départements nous ont interdit de partir à l'étranger. D'autres nous ont autorisés, sous réserve que les pays de destination soient accessibles. Nous avons les yeux rivés sur le site « France diplomatique ». Quand nous avons le droit de franchir les frontières, le magistrat devait nous

délivrer une autorisation spéciale pour « motif impérieux de voyage ».

Quels sont pour vous les enjeux des prochaines années ?

Nous voulons que notre place soit reconnue comme partenaire au sein de la protection de l'enfance, aux côtés du milieu ouvert, des maisons d'enfants à caractère social, du placement familial, des lieux de vie. Nous ne devons être ni la première destination, encore moins l'ultime quand tout a échoué et qu'il n'y a pas d'autres solutions. Nous sommes une étape dans le parcours d'un jeune, destinée à l'apaiser et à le remobiliser avant qu'il ne continue son cheminement. Cette orientation doit être mûrement réfléchie avant son départ, tout autant qu'avant son retour. Nos préoccupations actuelles consistent surtout à préserver ce qui est au cœur de toute action sociale - la clinique éducative - et à mieux connaître le public que nous accompagnons pour affiner notre approche et réussir toujours mieux à répondre à la diversité et à la complexité des problématiques qui les mettent en échec. Nous travaillons depuis le début avec des chercheurs et des universitaires que nous avons pour perspective de regrouper dans un pôle scientifique pour nous y aider. ■

Propos recueillis par Jacques Trémintin



Transition

Analyse de groupe et d'institution
Association Française

Psychothérapie, psychanalytique de groupe Travail analytique dans les groupes et les institutions

Des Sessions de Formation Cliniques :

- Sensibilisation aux phénomènes de groupe : expérience d'un groupe analytique (7 jours consécutifs)* - 1^{er} au 7 juillet 2023
- Conduite de groupe : les fondamentaux (4 jours consécutifs)* - 24 ou 27 janvier 2023
- Groupes à médiation : Jouer, créer, ressentir et penser (3 jours consécutifs) - 4 au 6 octobre 2023 **Nouvelle Formation**
- Dynamiques des groupes et des institutions (3 jours consécutifs)* - 22 ou 24 février 2023
- L'interculturel dans les groupes, les équipes et les institutions : approche analytique groupale (3 jours consécutifs)* - 13 au 15 novembre 2023 **Nouvelle Formation**
- Psychodrame Groupal : penser les rapports entre individu, groupe et institution (3 jours consécutifs)* - 8 au 10 juin 2023
- Dispositif de conduite d'Analyse des Pratiques Professionnelles (3 jours consécutifs) - 5 au 7 avril 2023 ou 12 au 14 septembre 2023
- Pratiques en institution et systèmes d'organisation (4 jours consécutifs) - 5 au 8 décembre 2023
- Accompagnement et conduite du changement (3x2 jours) - 9 au 11 mai et du 13 au 15 juin 2023

* Les sessions de formation marquées d'un astérisque sont ouvertes aux étudiants avec une réduction de 30% sur le tarif indiqué (sur présentation de la carte).

En Institution :

- Des Séminaires Institutionnels Thématiques
- Des Analyses des Pratiques Professionnelles, Supervisions, Consultations Institutionnelles, ou des Analyses du cadre institutionnel

Pour toutes les sessions ou parcours de formations - Possibilité de financement individuel personnalisé sur demande

Parcours de Formation : Coursus échelonné

CHAMP THERAPEUTIQUE

- Conduire des groupes thérapeutiques en institution : les fondamentaux - Phase 1 et 2 (34%j - 241h)
- Conduire des psychothérapies et des analyses de groupe - Phase 3, 4 et 5 (28j - 196h)

Prérequis : avoir effectué les Phases 1 et 2 de « Conduire des groupes thérapeutiques en institution : les fondamentaux »

CHAMP DE L'INTERVENTION INSTITUTIONNELLE

- Conduire des groupes d'analyse des pratiques: les fondamentaux - Phase 1 et 2 (33%j - 234h)
- Conduire des groupes d'analyse des pratiques, de supervision et de régulation d'équipe : Approfondissement - Phase 3 (10j - 70h)

Prérequis : avoir effectué les Phases 1 et 2 de « Conduire des groupes d'analyse des pratiques : les fondamentaux »

- Conduire des interventions et des analyses d'institution - Phase 4 et 5 (14j - 98h)

Prérequis : avoir effectué la Phase 3 de « Conduire des groupes d'analyse des pratiques, de supervision et de régulation d'équipe : Approfondissement »

Des Espaces de Supervision :

- Supervision clinique (en groupe) en présentiel ou en distanciel
- Supervision clinique (en individuel) en présentiel ou en distanciel

Ces espaces sont organisés à Paris (75-78-94), Bordeaux (33), Caen (14), Rouen (76), Cran Gevrier (74), Grenoble (38) ou Rennes (35).

Renseignements

Adresse : 42 rue Père Corentin 75014 PARIS - Tél : 01 43 59 18 34 -
Mail : transition2@wanadoo.fr - Site web : www.transition-asso.com

Qualiopi
processus certifié
REPUBLIQUE FRANÇAISE

par Grégoire Millet, co-fondateur de l'association Vivre ensemble Madrasah

Se confronter à une autre culture

C'est bien par hasard que je croise dans une boulangerie une jeune vendeuse, en tenue de serveuse, tirée à quatre épingles. « *On se connaît non ?...* » Elle fond en larmes.

C'est Loulou, 21 ans aujourd'hui. Une personnalité ! De belles valeurs mais un contexte familial tellement compliqué, comme beaucoup de jeunes que nous accueillons : relations conflictuelles avec sa maman, rendant à l'une et à l'autre la vie impossible, un père violent, l'alcool et le cannabis qui circulent. Loulou en consomme, se déscolarise, fait de mauvaises rencontres, tente de s'installer chez sa grand-mère... Pas mieux... Quand je la rencontre, en avril 2018, elle est placée au foyer de l'enfance du Mans (Sarthe) depuis neuf mois. Là, c'est encore pire. Il faut gagner le respect des autres. Loulou fume dix joints chaque jour. Le trafic de vélos devient habituel pour financer les cinquante euros journaliers nécessaires à son train de vie. Elle est cheffe de bande mais a ses limites : pro du vol et du recel, elle ne rackette pas les gens dans la rue... En revanche, elle agresse les éducateurs quand elle les sent impuissants à défendre les plus faibles. Loulou en veut à tout le monde. Elle déteste ce qui lui semble injuste. Les gardes à vue s'enchaînent. Au foyer, elle est ultra-respectée : lorsqu'elle rentre dans le réfectoire, le silence se fait. Les éducateurs n'ont jamais vu cela. « *Je m'auto-détruisais, je déteste la mauvaise image que je donnais, je glissais doucement vers le suicide...* », commente-t-elle aujourd'hui.

Avant

Dans le bureau la chef de service du foyer de l'enfance, bienveillante mais démunie face à Loulou, je lui parle du projet. Déjà, il ne se fera

qu'avec son accord et si elle en comprend le sens. Elle partira neuf mois au Sénégal, où avec Michèle mon épouse et une trentaine d'éducateurs et d'encadrants sénégalais, nous accueillons, sous la tutelle du département de l'Essonne, une dizaine de jeunes en grande difficulté, se mettant en danger : fugues, prostitution, addictions, délinquance, toute-puissance...

Pour être honnête, cela ne va pas être simple pour elle. Surtout avant de partir. Cela sera tout sauf des vacances ! Là-bas, elle ne fumera pas, n'accédera plus à son téléphone (impensable !). Elle ne sera pas tentée de fuguer et surtout, elle ira au bout du séjour, comme tous les jeunes qui y sont allés avant elle. En vingt ans, aucun d'entre eux n'a encore été renvoyé ! Les contacts avec la France seront limités. Au Sénégal, elle sera confrontée à des choses difficiles : elle croquera des gens démunis, des enfants qui mentent. Elle apprendra à comprendre le rôle de l'organisation non gouvernementale que le séjour assure. Mais elle fera aussi des rencontres qu'elle n'oubliera pas. Elle sera immergée dans une autre culture, une culture qu'elle ne peut même pas imaginer ! Où le respect des autres est infini, où ne pas dire bonjour avant de demander quelque chose est très impoli, où l'on sait prendre le temps de s'écouter en prenant le thé. Elle verra que lors des réunions chacun parle et personne n'interrompt. Elle verra que si elle demande aux adultes s'ils vont bien, ils lui répondront toujours que oui, par humilité,



Loulou avec un bébé de la pouponnière lors du séjour de rupture.

et parce qu'il y a toujours plus grave que leurs problèmes. Elle verra des petits enfants trop fiers d'aller à l'école. Mais surtout elle rencontrera des gens ouverts, optimistes, qui acceptent la vie telle qu'elle leur est offerte. Elle ne sera pas jugée.

Loulou reste silencieuse. Mais quand je lui parle de la pouponnière attendante au séjour de rupture, quand je lui parle des bébés condamnés - car sans maman - qui y sont sauvés, je vois ses yeux briller. C'est gagné, elle partira ! Je sais qu'elle tiendra cet engagement. Loulou nous

fait confiance. La première partie de notre travail est accomplie.

Pendant

Arrivée au Sénégal, Loulou tombe de haut. Elle observe ; il lui faut du temps. Les habitudes sont tellement différentes. Elle reste dans sa chambre, sans se livrer. Elle a du mal avec le cadre. Car ici, tout est repris, elle n'a plus « *tous les droits* ». Des limites sont posées, avec simplicité et bienveillance, mais toujours tenues. Si c'est trop compliqué, des séjours individualisés en village sont organisés ponctuellement. Progressivement l'affect s'installe, les limites sont comprises, rassurent. Elle se sent valorisée. « *J'ai réalisé que je savais dessiner, que j'aimais lire et écrire. Je me sentais respectée, les gens croyaient en moi!* », se rappelle-t-elle.

Plus tard, Loulou se retrouve à la pouponnière. Les sourires des enfants et des tatas valent de l'or. Ici on sait remercier... Parfois, les nouveaux-nés prennent le prénom des aidants... Loulou s'empare du projet et le porte mieux que nous ! Lors d'une visite d'élus du conseil régional des Pays de la Loire, accompagnés d'une délégation de patrons, c'est Loulou qui leur explique tout, qui leur fait visiter la pouponnière... et les fait pleurer,



Loulou (en robe turquoise) et l'équipe de Madesahel lors de la visite du conseil régional et d'une délégation de patrons des Pays de la Loire.

quand elle les remercie de lui avoir offert cette chance !

Et puis, tout est plus facile qu'en France : un pédopsychiatre donne une demi-journée par semaine, des profs reprennent les jeunes là où ils en sont. Des projets professionnels se dessinent et se construisent pour l'après.

Les mois passent très vite. On peut enfin le retour. Le partenariat est au top avec la référente de l'aide sociale à l'enfance (ASE) qui n'a malheureusement pas pu venir sur place, comme nous le proposons et le finançons, cela pour entériner les progrès et mieux préparer le retour.

Et c'est le pot de départ, les rires et les larmes, les discours d'adieu, les derniers messages d'encoura-

gement. On a confiance, elle sera forte. Sa place est en France.

Après

De retour dans la Sarthe, Loulou se retrouve confrontée à sa difficile condition. L'ASE lui propose un foyer jeunes travailleurs (FJT). Elle tient quelques mois... mais finit par accepter le premier joint que lui propose son frère ! Tout se fragilise... Un dispositif de réinsertion échoue au bout de quelques mois. Sa maman ne l'accepte plus. Sans projet, le contrat d'aide jeune majeure ne peut perdurer. Loulou est à la rue : elle dort huit jours dans une cave. À quoi a servi le séjour de rupture ? « *J'avais besoin de toucher le fond!* », affirme-t-elle, à distance. Mais Loulou est plus forte, elle veut s'en sortir... Elle trouve une colocation, va rebondir... Novembre 2022, après son service, je retrouve Loulou autour d'un café. À peine attablés, Marie qui remplace maintenant mon épouse au Sénégal, m'appelle en visio. Émus, nous échangeons tous les trois. Loulou nous explique qu'elle a décroché son CAP vente, est en apprentissage et vise le bac pro. Elle se plaît bien et apprécie même sa « *patronne exigeante* ». Elle est à nouveau en FJT. Seule, elle a tout reconstruit. Loulou nous réitère ses remerciements. Ils nous gênent. Nous devons les partager avec ceux qui l'ont croisée et qui nous ont fait confiance... et surtout avec les équipes sénégalaises. « *Le séjour m'a donné la force, je n'oublierai jamais le Sénégal, j'y ai rencontré l'humain...* », conclut-elle.

VIVRE ENSEMBLE MADESAHEL |

Habilités par le conseil départemental de l'Essonne depuis 2006, nous accueillons treize jeunes au Sénégal autour de projets solidaires d'une durée de 9 mois. Parmi ceux-ci, une pouponnière. Elle a accueilli 300 jeunes en 22 ans. Notre prix de journée s'élève à 247,27 euros, financé par l'aide sociale à l'enfance (ASE). Nos modalités d'admission prévoient un entretien préalable.

Contact : Association Vivre Ensemble

En France :
76 rue du Village - Lot 1 - 91530 Le Val-Saint-Germain
Tél. : 02 43 40 14 76 (secrétariat).

Pour le Sénégal :
Grégoire Millet : 06 58 18 30 30 - gregoire.millet@orange.fr

VOUS N'ÊTES QU'À 1 CLIC DE TOUTE L'ACTUALITÉ SOCIALE depuis 34 ans



Retrouvez
nos formules d'abonnement
sur lien-social.com



KÉVIN!
Tu peux me
PASSER LA
BOÎTE À Outils



VOIS PAS BIEN
L'INTÉRÊT...

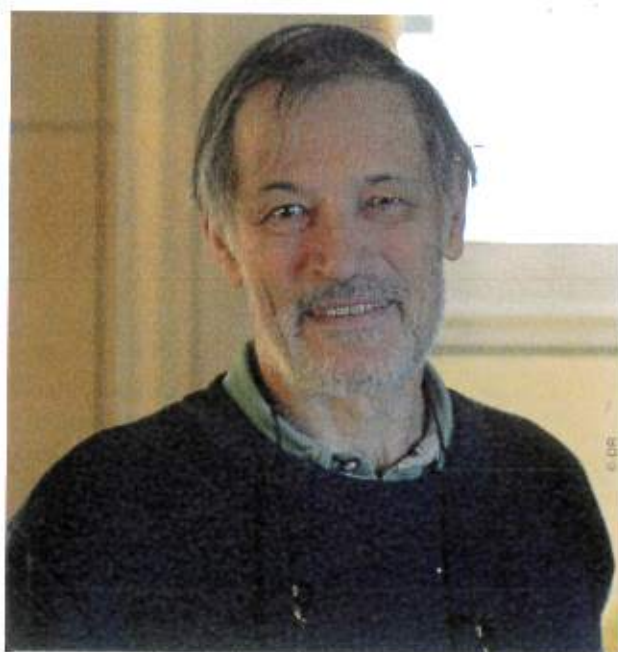


SÉJOUR DE
LA
BOÎTE
À
Outils

Sillo

L'aventure comme ressource éducative

Longue marche, navigation, escalade, alpinisme... certaines activités physiques et sportives s'imposent aujourd'hui en principe éducatif pour des jeunes mal dans leur peau, en porte-à-faux avec les autres.



EXPÉDITIONS, raids, sports-aventure emmènent les jeunes sur les routes, les montagnes, les fleuves, les déserts ou les mers, dans les brousses ou ailleurs, sollicitant leur engagement physique et leur courage, même si le plus souvent les dangers relèvent davantage de leur part du fantasme ou de leur méconnaissance du terrain que de réelles menaces. Car ce sont des activités encadrées et sécurisées qui ne laissent aucune place au danger. Dans ces activités les adultes sont là en permanence, toute la journée, même la nuit, pas de répit ou de repos, mais un accompagnement nécessaire, une présence qui ne doit jamais se relâcher. L'« aventure » s'érige en support éducatif. Le retentissement ne s'achève pas à l'arrivée au port mais se prolonge dans la vie personnelle, enseigne l'autonomie. Par leur intensité physique, l'émotion née des risques réels ou imaginaires, l'aspect collectif de l'entreprise, la responsabilité engagée les uns envers les autres, ces pratiques de pleine nature ouvrent une voie

propice à l'acheminement du jeune vers l'autonomie. Elles lui apprennent à mieux se situer face aux autres, déplacent le jeu symbolique avec la mort ou l'affrontement à la société vers un espace où ces conduites sont discutées, mieux comprises. Elles (re) construisent l'estime de soi, une meilleure confiance en ses capacités physiques ou morales. L'émotion qu'elles dégagent, corollaire à la peur, à la fatigue, à l'arrachement à soi parfois nécessaire pour l'accomplissement des gestes requis, marque la mémoire et agit sur le sentiment d'identité plus efficacement (surtout pour ces populations de jeunes en difficulté) que ne le ferait une activité plus tranquille et sédentaire.

L'esprit de ces activités repose sur la conviction que rien n'est jamais perdu dans une existence, même si les conditions actuelles sont encore difficiles. Le jeune dispose de ressources intellectuelles, relationnelles et physiques qu'il ne soupçonne pas toujours et que seules les circonstances actualisent. Les « expériences de rupture » s'inscrivent dans cette logique de démantèlement des anciennes manières d'être pour une réinvention de soi sous une forme plus lucide, active, avec une estime de soi renouvelée, dans la conviction d'être quelqu'un de valable.

Faire de la fragilité une force

Ces expéditions ont l'attrait d'une tâche impossible, elles sont un défi qui devient acceptable au jeune qui le relève s'il apprend qu'une poignée d'autres ont réussi. Elles sont pour lui un accomplissement physique et un dépaysement susceptibles de l'attirer. S'il accepte, déjà il rompt le temps circulaire de sa délinquance ou de ses routines de souffrance. Il n'est plus dans un temps prévisible et répétitif, il relance le temps vers l'inattendu. Il commence un travail intérieur sur la personne qu'il sera peut-être au terme de l'épreuve, il retrouve un projet et coupe court avec ses ruminations antérieures. La surprise est parfois venue de la proposition déconcertante d'un travailleur social de les emmener ail-

leurs, en opposition radicale avec leurs activités habituelles. L'entreprise est une rupture de la sédentarité qui imprègne ces jeunes, pour remettre leur corps en marche, les amener à nouveau à la sensorialité heureuse du monde, aux émotions, à l'effort. Elle favorise l'esprit d'indépendance, la prise d'initiative, la curiosité, la confiance en l'autre, la solidarité, l'estime de soi. Elle s'inscrit ainsi dans la passion moderne des épreuves qui exigent des acteurs de donner le maximum de leurs ressources. Et selon la force de l'épreuve traversée, le jeune se procure provisoirement ou durablement une meilleure prise sur son existence. Il se sent contenu (*containing*). Son débat permanent envers un monde qui lui échappe se substitue ici à un débat avec une matière dont il accompagne les courbures en les touchant de sa propre main. Il sait à quoi il se coltine. Emblématiques, ces entreprises conjuguent vertige et contrôle, abandon et toute puissance. Un instant, elles octroient à l'individu le sentiment de s'appartenir, de maîtriser la confusion qui règne au cœur de sa vie. Le jeune n'est pas ici confronté à une loi qu'il juge vide de sens ou oppressive, imposée de l'extérieur, il construit lui-même dans son rapport au monde et aux autres les modalités d'action auxquelles il se soumet. « Ici, la seule autorité est celle de la nature », dit un jeune. Tenant sa sécurité entre ses mains, il apprend à reconnaître la nécessité de repères et la collaboration avec les autres. Une telle activité met en jeu le risque de mourir, elle sollicite toute l'épaisseur du rapport au monde, elle invite à la confiance en soi et dans les autres, elle produit nécessairement des effets sur la sécurité de base de celui qui ose l'entreprise.

L'ESPRIT DE CES ACTIVITÉS REPOSE SUR LA CONVICTION QUE RIEN N'EST JAMAIS PERDU DANS UNE EXISTENCE, MÊME SI LES CONDITIONS ACTUELLES SONT ENCORE DIFFICILES

L'engagement des accompagnateurs dans l'aventure, la présence de professionnels confirmés représentent aussi des outils essentiels : ils sont à l'écoute, protègent, expliquent, encouragent, rappellent le cadre... Ils sont en permanence tout au long du jour et de la nuit soumis aux mêmes efforts, aux mêmes joies et aux mêmes soucis. Le plaisir des animateurs, leur motivation à faire partager leur passion, constituent une autre garantie de la pertinence de la démarche. L'acteur est immergé au sein d'un groupe où la responsabilité de l'un appelle en retour celle de l'autre à son égard, sous peine de mettre l'expédition en péril. Injonction homéopathique de lien social et de confiance, sans s'exposer à une trop grande implication. Tous se forgent une histoire commune, une mémoire, qui font toute la valeur de l'expérience.

La formule de la résilience pour un individu est toujours singulière, elle n'est jamais la résultante de schémas préétablis ou d'une structure psychique quelconque. Avec les mêmes caractères et les mêmes soutiens, les uns s'en sortent, les autres pas. Pour nombre de ces jeunes, l'entreprise est un accomplissement, elle vient mettre un terme aux échecs qui émaillent leur existence et elle restaure leur estime de soi, elle leur rend confiance pour affronter ce qui est le plus dur : une intégration sociale heureuse. À un père, ému de voir que son fils a non seulement muri mais aussi grandi, l'éducateur précise : « non, Monsieur, il s'est redressé ». Trois mois plus tôt, voûté, les yeux au sol, il n'osait pas regarder ses interlocuteurs dans les yeux. « Quand je suis parti, j'étais un blaireau. Depuis que je suis revenu, je suis un héros », lui confie son adolescent. ■

BIBLIOGRAPHIE DE L'AUTEUR |

Marcher la vie. Un art tranquille du bonheur, Éd. Métailié, 2020.
Marcher pour s'en sortir, sous sa direction avec Daniel Marcelli et Bernard Ollivier, Éd. Erès, 2016.
Conduites à risque. Des jeux de mort au jeu de vivre, Éd. PUF, 2015.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE |

Sport et résilience, sous la direction de Boris Cyrulnik et Philippe Bouhours, Éd. Jacob, 2019.
Les séjours de rupture en question. Oser l'innovation ! sous la direction de Thierry Trontin et Olivier Archambault, Éd. Erès, 2019.
Les petits princes, Thierry Trontin et collectif, Éd. Educateurs-voyageurs, 2013. Disponible sur <https://educateurs-voyageurs.org>
Cliniques de la délinquance, August Aichorn, Éd. Champ Social, 2007.
Psychanalyse et résilience, sous la direction de Boris Cyrulnik et Philippe Duval, Éd. Odile Jacob, 2006.
Résister : rôle des déterminants affectifs et familiaux, Michel Lemay, in Boris Cyrulnik et all, Éd. Duval, 2006.
La résilience, mythe et réalité, Michel Lemay, in Boris Cyrulnik et All, Éd. Duval, 2006.
Adolescence et crise. La quête de l'identité, Erik H. Erikson, Paris, Éd. Flammarion, 1972.

— par **Thierry Trontin**, accompagnateur de séjours de rupture depuis 2003, co-fondateur de l'association Éducateurs, Voyageurs, Passeurs de Vie

Vivre un rite initiatique

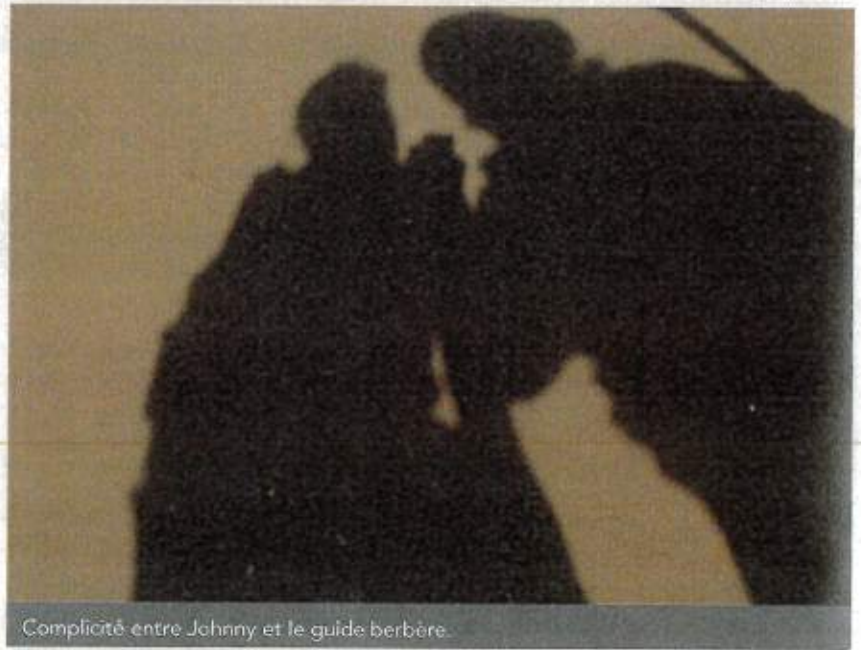
Dans un séjour de rupture, un point de basculement peut à tout moment se produire pour un adolescent. On peut le qualifier de passage de seuil, de passage initial ou de moment de renversement.

Marcel Chenut (1) qualifie de « *passé initiatique* » les dispositifs permettant une expérimentation qui mène à une remobilisation de certains jeunes à la dérive, en travaillant au plus près les véritables problèmes qui les submergent. Henri Paumelle (2) reconnaît que ces « *expériences frontières ou de l'extrême*, auraient la vertu essentielle de *permettre au sujet de découvrir son appartenance à un ordonnancement du monde* ».

Le contexte particulier de certains séjours de rupture, notamment ceux qui proposent des itinérances, se prête particulièrement bien à favoriser de telles formes d'initiation. L'adolescent a seize ans, il s'appelle Johnny, est placé depuis de longues années dans différentes structures qu'il rejette et qui finissent par le rejeter au vu des différentes crises, provocations et violences qu'il répète inlassablement. À l'origine de cette rage, semble se nicher un trop plein de souffrances dans un grand vide affectif, assorti d'une absence totale de perspectives... Un séjour de rupture est proposé alors comme alternative aux placements plus contraignants qui le guettent. Il se déroulera sous la forme d'une marche dans le désert marocain, accompagnée par deux éducateurs et un guide berbère.

Patienter et changer de peau

Tout le début du voyage est basé sur une attente conséquente. Il faut attendre, l'heure du départ en véhicule pour l'aéroport, la navette pour re-



Complicité entre Johnny et le guide berbère.

joindre le terminal, l'enregistrement des bagages, l'embarquement ; attendre à Marrakech, trouver un taxi, passer la nuit à la gare routière... Le trajet est long jusqu'à Merzouga, douze heures dans un bus inconfortable. Lors d'une pause, Johnny oublie son sac contenant principalement sa cartouche de cigarettes achetée à l'aéroport... Il réalise cela dans le bus, se met en colère, cherche des responsables, menace... La première initiation se tiendra dans l'usure provoquée par la longueur de la route, l'appréhension du temps berbère qui lui fera prendre conscience de l'inutilité de sa colère et finira par l'émousser. La dernière, qu'il vivra au terme de son séjour, sera de retrouver son sac intact avec tous ses biens.

Changer de vêtements, outre d'endosser une tenue appropriée au désert, permet de se départir de l'uniforme qui lui fait tenir certains rôles

de petit caïd. Johnny après une brève opposition, trouve une satisfaction à revêtir un costume traditionnel et éprouve l'expérience physique d'une première transformation, nécessaire à toute initiation.

La marche en elle-même, sur une quinzaine de jours, va faire se succéder une suite d'épreuves qui vont se révéler formatrices. Il se déroule au fil des journées un éprouvé par le corps : fatigue, chaleur, soif, découragement, avec au final un dépassement de soi qui modifie rapidement ses perceptions négatives. L'initiation se révèle dans la capacité à dépasser l'épreuve pour trouver la satisfaction d'être allé au bout de l'étape, de l'avoir fait. « *Ce n'est pas de marcher dans le sable ou sous le soleil qui va régler mes problèmes... Pourquoi vous m'avez amené ici ? Moi, on m'a forcé, le juge ne m'a pas laissé le choix, c'était ça ou la prison !* » Cette litanie des

premiers jours s'efface au même titre que les pas sur la piste...

Une autre épreuve tient dans l'apprentissage de la solitude et du vide, renforcé par les paysages désertiques et immenses qu'il faut parcourir. C'est alors se retrouver face à soi-même et si la confrontation est difficile, elle ramène aussi à la surface l'enfant intérieur curieux et ouvert qui s'émerveille d'une simple dégustation de pastèque, de paysages rocaillieux ou de l'ombre d'un buisson de tamaris. Nouvelle initiation, puisqu'il s'agit de se satisfaire de ce que l'environnement immédiat nous propose et de remercier pour cela.

Johnny va se retrouver actif et intégré à une communauté, mu par une certaine nécessité de survie. Une bourrasque se lève d'un coup, préfigurant une tempête qui pousse chacun à s'agiter pour ranger tout ce qui traîne dehors et le protéger d'un éventuel ensevelissement ou d'envols brutaux. Les blessures infligées par les grains de sable sur le visage, l'impression d'asphyxie, ne laissent aucun choix : il faut être actif et lutter ensemble contre les éléments. Ce que fait Johnny qui laisse de côté ses ressentiments. C'est une nouvelle leçon initiatique.

Johnny noue rapidement des liens importants avec le guide berbère auquel il témoigne beaucoup de respect. Il accepte ses critiques, remarques et questionnements autour de sa violence, ses insultes, sa rage. Il cherche alors à régler ses attitudes sur celle de cet ancien duquel il accepte une autorité jusque-là refusée. Nouvel apprentissage. Comme une confiance s'installe peu à peu, des tâches valorisantes



L'apprentissage de la solitude et du vide des paysages désertiques.

sont confiées à l'adolescent, comme celles de garder les dromadaires, de leur donner à boire lors des pauses. Cette responsabilité génère une fierté non factice.

Se découvrir et se retrouver

Durant cette marche, Johnny a l'opportunité de réaliser un acte fort, symbolique, qui mettra en jeu une part de risque et un engagement conséquent. Le guide berbère, lors d'une halte, a oublié sa canne à laquelle il tient beaucoup. Comme il semble se résigner, Johnny propose de retourner la chercher, affirmant en être capable et pouvoir s'orienter dans les dunes. Il argue que sa jeunesse lui permettra de rattraper sans difficulté la caravane. Le voici donc parti fièrement et un peu bravache. Il ne nous rejoindra qu'à la tombée de la nuit, fatigué mais un sourire radieux sur les lèvres, en

possession de l'objet précieux, après avoir déjoué différents obstacles et s'être également perdu. Il ignorera qu'un autre berbère qui veillait sur lui discrètement, lui a laissé jouer sa partition. Il est accueilli en héros. Il s'agit bien d'une expérience d'une valeur initiatique importante.

Les mots délivrés par la suite confirmeront l'intensité du vécu, un livre lu durant le voyage fera le lien, d'autres partages auront lieu... Le jeune reviendra différent, même s'il aura par la suite à affronter d'autres drames et d'autres contraintes, nourri pleinement par l'expérience, initié.

Si le séjour de rupture se doit bien de proposer l'expérience de passages de seuil, à valeur initiatique, au risque sinon de n'être rien d'autre qu'un séjour de vacances dépaysant, il n'est pas utile d'en établir des formes fixes et définitives. L'important est de permettre l'expérience de se sentir un être relié, comme le conçoit René Barbier (3) « *c'est-à-dire solidaire, naturellement, de tout ce qui vit parce qu'il connaît l'unité de ce qui est* ». Johnny me l'a exprimé ainsi : « *ce n'est pas quelque chose de matériel qu'on va trouver au bout mais quelque chose d'une satisfaction personnelle, enfin quelque chose qui n'est pas visible en fait, mais qui est là quand même...* ».

LA CROIX DES 4 CHEMINS

Lieu de vie et d'accueil créé en octobre 2018 dans le Puy-de-Dôme. Cogéré par Thierry Trontin et Natacha Aubry pour la Scop Educateurs-Voyageurs, il est autorisé pour six places aide sociale à l'enfance (ASE), dont deux hors les murs pour des séjours longs ou de rupture / suture

Contact : 1 chemin des Noisetiers - 63250 Celles-sur-Durolle
Tél. : 04 73 80 75 96 - 07 85 81 38 99
Mail : contact@educateurs-voyageurs.org
<https://educateurs-voyageurs.org>

[1] *In Les centres éducatifs renforcés. Redonner du sens à l'action éducative auprès des mineurs délinquants*, Rémy Puyuelo, Denis Turrel, Éd. Éres, 2007.

[2] *Chamanisme et psychanalyse, le défaut d'initiation*, Éd. L'Harmattan, 2023 (p. 130).

[3] *Éducation et sagesse : la quête du sens*, Éd. Albin Michel, 1997 (p.15).

Le séjour de rupture comme levier thérapeutique

La psychiatrie, notamment institutionnelle, a longtemps proposé aux patients — adultes comme enfants — des séjours thérapeutiques leur permettant d'avancer dans leur problématique. Éducatifs, les séjours de rupture constituent une étape importante dans la maturation psychique des adolescent(e)s qui en bénéficient.

EN pédopsychiatrie, nous recevons des jeunes qui présentent des troubles psychiques aigus nécessitant des soins hospitaliers. Parmi eux, certains sont appelés adolescents « difficiles » ou « incassables » et ont la particularité de présenter des comportements dont la prise en charge se situe au carrefour du social, du médical et de l'éducatif. Ces adolescents-là présentent en général des troubles qui se manifestent par leurs passages à l'acte (hétéroagressivité, tentatives de suicide, fugues, consommation massive de toxiques, mises en danger majeures). En effet, ils sont en grande difficulté pour mentaliser et mettre des mots sur leur vécu, leurs ressentis. Ils vont plus facilement montrer leur mal-être par ces passages à l'acte que par la verbalisation. Et c'est ce qui fait toute la complexité de leur problématique : plutôt que de ressentir leurs difficultés, ils vont les faire ressentir aux autres (sentiment de colère, d'impuissance, de déception, de perte de sens, etc.). Si les institutions sont fragilisées par un manque de personnel formé, de supervision, de stabilité des professionnels rendant ces lieux moins contenant et solides pour accueillir ces jeunes, cela peut engendrer des ruptures qui vont se surajouter aux difficultés déjà présentes (exclusion scolaire, changements itératifs de lieux de placements, famille d'accueil, foyer, parfois ponctués de temps d'hospitalisation en psychiatrie).

Ces jeunes ont le plus souvent vécu des expériences précoces de soin marquées par des carences affectives et éducatives. Ce manque de disponibilité et de réceptivité de l'adulte référent ne leur a pas permis de mettre en mots, de façon adéquate, leurs sensations et ressentis internes et a accentué les failles dans leur psychisme. L'adolescence est une période de grands remaniements physiques et internes et ils peuvent alors se retrouver en grande difficulté pour faire face à cela. Cette époque de la vie est aussi la deuxième



phase de séparation/individuation qui demande aux adolescents de prendre de la distance avec les objets d'attachement primaires pour s'autonomiser. Or l'on sait à quel point cette phase est difficile quand on a été « mal attaché » dans la petite enfance. Ces adolescents ont le plus souvent une difficulté à réguler leurs propres émotions et la relation à l'autre les met en grande difficulté. Cette relation est en effet recherchée avec une grande avidité mais peut rapidement

les soumettre au risque de l'abandon ou de la déception et ils peuvent alors « casser » les relations qui prennent trop d'importance pour eux. C'est qui est souvent très déstabilisant pour les professionnels qui connaissent mal ces problématiques.

Une réponse possible

Ces jeunes à la marge, errant entre différentes institutions et en difficulté pour se stabiliser dans un projet classique, mettent en péril leurs accueils et nécessitent que la société invente des projets d'accueil innovants. Les séjours de rupture, constituent l'une de ces propositions éducatives qui leur permettra de trouver des points d'appui pour prendre une voie différente.

Avec mon directeur de thèse, le Dr Stéphane Saint-André, pédopsychiatre à Brest (1), nous les avons identifiés en tant que « leviers thérapeutiques ». En effet, ces séjours peuvent permettre à ces jeunes de penser

la séparation, la distance psychique, par la mise à distance physique et de travailler leur propre individualisation. Ils vont vivre des moments souvent difficiles à leur arrivée du fait de cette séparation, de cette perte de repères. Ils vont devoir s'adapter à un nouvel environnement sans souvent n'avoir aucune idée de son fonctionnement, des règles sociales de base. La relation à l'adulte et au groupe d'adultes référents va être médiatisée par le partage du « vivre avec », des tâches quotidiennes, des activités sportives (pour les longues randonnées). Toutes ces expériences sont autant de moments d'un vécu sensoriel partagé qui représentera de nouvelles occasions pour le jeune d'être accompagné dans la mise en sens de ses sensations (faim, chaleur, fatigue, beauté esthétique des paysages et des sons, douleur des ampoules à la fin d'une longue marche, etc.). Ces séjours sont également propices à la création de « bons souvenirs », moments où ils sont valorisés, soutenus et où ils réalisent parfois des exploits sportifs (longues randonnées avec Seuil, une association de séjours de rupture, etc.). Cela leur permet de soutenir un narcissisme souvent défaillant et de réinvestir un peu plus leur monde interne.

Ce sont également des moments qui leur permettent d'explorer de nouvelles facettes identitaires et de nouvelles façons d'être en lien, de faire famille (dorsqu'ils

se retrouvent en accueil en famille élargie au Sénégal), d'être en relation de travail (durant les stages). La confrontation à des pratiques culturelles très différentes de leur culture d'origine, s'avère une expérience importante. Cette distance conséquente par rapport à leur culture familiale d'origine, parfois très atypique, les autorise à expérimenter ces liens familiaux, ces règles de vie, en mettant à distance les conflits de loyauté plus présents entre deux familles de métropole. Il est en effet étonnant de voir ces jeunes tolérer de nouvelles règles de vie familiale en baignant dans une nouvelle culture et en connaissant l'aspect temporaire de cette expérience. La grande variabilité des usages culturels, de l'environnement naturel, du climat, des infrastructures institutionnelles, peut également aider les jeunes les plus démunis dans leur capacité à se différencier, à trouver des points d'appui à cette différenciation. Il faut rappeler qu'ils restent tout au long

de leur séjour accompagnés par des adultes de la même origine culturelle qu'eux et parfois par des accompagnateurs locaux qui vont les aider à

LES SÉJOURS DE RUPTURE CONSTITUENT UNE PROPOSITION ÉDUCATIVE QUI PERMETTRA AUX JEUNES EN DIFFICULTÉ PSYCHIQUE DE TROUVER DES POINTS D'APPUI POUR PRENDRE UNE VOIE DIFFÉRENTE

mettre des mots et à raisonner sur cette question du même et du différent.

Ces séjours, organisés le plus souvent à l'étranger ou dans un environnement très dépayssant, font « événement » dans l'histoire du jeune. Le voyage constitue un élément très valorisé dans la société actuelle : ils pourront à leur retour raconter ces événements à des oreilles attentives et cela va être un récit important pour eux, prenant part à leur identité narrative. Ce séjour peut également mettre en avant des potentialités, des capacités d'adaptation et permettre qu'émergent des capacités de verbalisation.

Il reste cependant primordial que ces jeunes puissent être accueillis à leur retour et que l'accompagnement se fasse dans un minimum de continuité avant, pendant et après leur séjour. Pour cela, il faut penser à l'accompagnement, la supervision des équipes en charge de ces adolescents pour qu'ils préparent le retour sur leur structure et qu'ils suivent l'évolution du jeune en son absence, quand cela est possible. Ces séjours permettent en effet au jeune de bouger et il faut que le regard posé sur lui puisse également évoluer. ■

[1] Mylène Stepha est l'auteur d'une thèse de doctorat intitulée *Place du séjour de rupture dans la prise en charge des troubles de la conduite à l'adolescence*, 2013 – consultable sur h.tpsj.fr/t/ty/5Enj5q9

— par **Caroline**, psychologue ; **Magali**, éducatrice spécialisée et **Laurent**, directeur de l'association Extra Balle ; avec le témoignage de **Manuela**, jeune accompagnée et de **Laura**, assistante familiale

Prendre soin du retour

Si les conditions de départ d'un séjour de rupture sont importantes, celles du retour le sont tout autant. Un des services de l'association Extra Balle répond à cette étape essentielle du projet.

MANUELA est confiée à l'aide sociale à l'enfance (ASE) jusqu'à sa majorité par une mesure du juge des enfants. Elle a participé à un séjour de rupture au Sénégal programmé initialement sur six mois. Une prolongation s'est avérée nécessaire, l'ASE ne pouvant lui proposer de solution d'accueil à la date prévue initialement pour son retour. Quand elle revient en France en avril 2022, une famille d'appui a été trouvée par le service de suite d'Extra Balle avec lequel l'adolescente signe un contrat aux objectifs adaptés à sa problématique : travailler sur son histoire familiale, se faire confiance et faire confiance aux adultes, s'individualiser et se protéger, se construire dans une juste valeur d'elle-même. L'accompagnement s'inscrit au domicile, en extérieur ou encore lors des rencontres dans les locaux d'Extra Balle ; en individuel ou en présence de Laura, l'accueillante de sa famille d'appui. Depuis le mois d'août, un suivi psychologique a débuté à raison d'une rencontre toutes les deux semaines, puis de façon hebdomadaire. L'originalité de ces rencontres peut nous amener à travailler en binôme éducatrice-psychologue. Manuela intervient aussi lors des phases de préparation des nouveaux groupes en partance pour le Sénégal, afin de partager le vécu de son propre séjour de rupture. Le travail de partenariat est également de mise puisque des bilans sont organisés tous les trois mois environ avec sa référente de l'aide sociale

à l'enfance des Côtes-d'Armor. Ces rencontres constituent un lieu d'accueil de la parole de Manuela qui, face aux professionnels l'accompagnant, énonce son désir ou pas, de prolonger sa prise en charge au sein d'Extra Balle. Autrement dit, d'actualiser sa « suite » en prenant « appui » afin d'être « extra ».

Nous avons choisi d'associer Manuela et Laura à cette contribution en leur donnant la parole.

Témoignage de Manuela



En France : Manuela, en compagnie de sa « petite sœur » Emma, fille de Laura qui l'accueille dans sa famille à Plouisy dans les Côtes-d'Armor.

« Bonjour, je m'appelle Manuela, j'ai 16 ans, je vis en famille d'accueil à Saint-Agathon. Avant de la rejoindre, j'ai participé à un séjour de rupture au Sénégal avec l'association Extra Balle. Tout d'abord, j'ai rencontré Laurent, le directeur, qui m'a expliqué ce qu'était le séjour de rupture et leur asso. J'ai eu une semaine pour prendre ma décision et j'ai accepté d'y aller. J'ai effec-

tué deux semaines de préparation avec plein d'activités (mer, promenade, etc.) ; je n'ai pas pu aller en stage, car c'était la période du covid. Le 10 avril, j'ai pris l'avion pour le Sénégal, nous sommes arrivées à la capitale qui s'appelle Dakar. Là-bas, les grands frères et grandes sœurs nous y attendaient pour ensuite aller chez eux. Moi j'avais un grand frère : Abdoulaye. J'ai vécu chez lui pendant trois mois, ensuite je suis partie chez une grande sœur : Soda. Avec eux, j'ai appris à connaître leur famille et à travailler sur mes objectifs du séjour telle que la confiance en moi et en l'adulte. J'ai également suivi des cours de remise à niveau, effectué des stages en école et en pâtisserie.

Je suis restée un an là-bas.

J'ai accepté de continuer avec le service de suite car j'en avais besoin et à mon retour en France, je suis allée en famille d'appui. À ce jour, je me sens très bien, je suis retournée au lycée, ça se passe bien, j'ai de bonnes notes, j'écoute les professeurs. Je vis en famille d'appui et je m'y sens très bien. Avec les jeunes de mon âge ça se passe bien, aujourd'hui je me sens posée, à l'écoute de tout le monde.

Si je n'avais pas continué avec le service de suite, je serais une fille qui s'en fiche de tout, insolente et qui ne veut rien faire. Pour tout ça, je remercie Extra Balle au plus profond de moi ; grâce à cette association, j'ai pu évoluer, grandir et gagner en maturité. Merci Extra Balle. »

Témoignage de Laura

« Je me présente : Laura, famille d'appui embauchée par Extra Balle. Je suis mariée et j'ai deux enfants âgés de 4 et 8 ans. Nous avons accueilli Manuela à son retour du Sénégal, directement à l'aéroport de Brest. Je m'en souviens comme si c'était hier : il s'agissait de notre premier accueil et le stress était à son comble ce jour-là. Nous avons pu échanger une fois par Skype avec Manuela avant de l'accueillir, mais l'échange s'était fait timidement. Elle est arrivée chez nous le 13 avril 2022, le contact avec nous et les enfants a tout de suite bien marché. Elle a pu rencontrer nos familles et nos amis. Elle s'entend très bien avec tout le monde et peut compter sur notre entourage si elle en a le besoin. Elle a pris une place importante dans notre famille et nous sommes attachés à elle. Nous sommes heureux de travailler avec Manuela, car elle est preneuse de l'aide que nous lui donnons, elle est très respectueuse de ce que nous faisons pour elle, même si ce n'est pas toujours simple, car à 16 ans elle a ses idées qui ne sont pas forcément les nôtres, mais en travaillant avec l'équipe d'Extra Balle, très présente dans son suivi, nous arrivons à mettre des choses en place pour que tout se passe au mieux. »
Quel bilan peut-on tirer de cette expérience positive et bénéfique ? Manuela a gagné en maturité, elle



Au Sénégal : Manuela et Soda, sa « grande sœur » qui l'accueille dans sa famille à M'Bour, ici en visite sur l'île de Gorée.

fait confiance à ceux qui l'accompagnent et est entrée dans un réel travail d'introspection et de mise en sens de son histoire, ce qui lui permet de se projeter plus sereinement sur son avenir. Elle a obtenu son certificat de formation générale, puis a intégré un CAP, s'étonnant elle-même de capacités scolaires qui contrastent avec son parcours

en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et sa déscolarisation d'avant le départ au Sénégal.

À Extra Balle, l'invention est donc de mise dans et hors les murs, mais cela n'est vraiment possible que dans le respect de la parole et de la place de celui ou celle que nous accompagnons.

ASSOCIATION EXTRA BALLE I

Autorisée depuis 1998 par le conseil départemental des Côtes-d'Armor, Extra Balle accompagne chaque année vingt-cinq adolescents et jeunes majeurs âgés de 13 à 21 ans confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE). Soit depuis sa création, plus de six cents jeunes venus de toute la France. Après la réception du dossier et l'entretien de préadmission en présence du jeune et du référent de l'ASE, suit une période de réflexion de quelques jours pour l'équipe et le jeune qui doit signifier son adhésion au projet. Le séjour de rupture commence par une phase de préparation de cinq semaines à Ploumagoar (Côtes-d'Ar-

mor) au sein d'un petit collectif mixte ; puis le séjour se déroule à M'Bour, au Sénégal, en individuel au sein d'une famille pendant six mois ; au retour une semaine est organisée à Ploumagoar.

Depuis 2011, l'association a créé un service de suite qui permet d'accompagner les jeunes à leur retour, soit par une veille et un suivi pendant deux mois minimum dès leur arrivée soit par un accompagnement individuel en famille d'appui, en appartement ou dans leur propre famille, le temps d'une transition vers leur autonomie ou des prises en charge plus traditionnelles.

Les prix de journée diffèrent selon la nature de l'intervention : 350 euros pour le séjour de rupture et pour le service de suite ; 150 euros pour l'accompagnement en appartement ; 290 euros en famille d'appui. Le financement est assuré par l'Aide sociale à l'enfance des départements d'origine des jeunes confiés.

Contact :
Dominique Le Goux
Association Extra Balle
BP 90333
22203 Guingamp Cedex.
Tel. : 02 96 11 00 08
Mail : dominique.legoux@extraballe.fr
<https://extraballe.fr/>

par **Christophe Moreau**, sociologue à JEUDEV, équipe de recherche-développement en sciences humaines et sociales spécialisée sur l'éducation et le travail social à Rennes (Ille-et-Vilaine)

Les jeunes face aux séjours de rupture : quels profils ?

En conclusion de ce numéro spécial, se pose la question : pourquoi les séjours de rupture fonctionnent ou pas ? Se fondant sur des recherches de l'observatoire national de l'enfance en danger (Oned) et de l'association Oser, Christophe Moreau nous propose des réponses.



courte ou de longue durée ? En France ou à l'étranger ? Pour apporter modestement quelques éléments, nous sommes référés à une typologie que Jeudevi a élaborée en 2014 dans le cadre d'une étude pour l'Oned (3), qui distingue « *les jeunes qui se cherchent – trajectoire de la singularité* » et les « *jeunes qui se fuient – trajectoire de l'adhésivité* ». Si les symptômes qu'ils donnent à voir dans leur comportement se ressemblent (déscolarisation, fugue, prise de toxiques, violence sur soi ou sur autrui, etc.), il nous semble que leur mal-être ne s'origine pas dans les mêmes processus et implique des prises en charge différenciées.

Capacité d'introspection

COMMENÇONS par cette étude toute récente de l'association Organisation des séjours éducatifs de rupture (OSER) (1). Elle montre que, globalement, ceux-ci apportent des changements durables de comportement pour les jeunes concernés, grâce à un travail sur l'individuation (se centrer sur son corps, prendre soin de soi...), l'apaisement (sécurisation à un accompagnement renforcé et une temporalité bien balisée) et l'arrêt d'agir (mise à distance des relations habituelles, immersion dans un environnement étranger...). Elle a aussi mis en avant un renforcement des ressources et des compétences des jeunes : estime de soi, motivation, projection dans l'avenir, rescolarisation, moindre recours aux soins en santé mentale...

Mais ces données posent de nouvelles questions concernant leurs trajectoires et les stratégies à développer pour la protection de l'enfance en France (2). Quels jeunes tirent particulièrement bénéfice de ce suivi éducatif ? Les jeunes nouvellement placés ou ceux au long parcours institutionnel ? Les femmes ou les hommes ? Quelles formes de séjours seraient plus efficaces ? De

« *Les jeunes qui se cherchent* » donnent à voir des actes de passage qui constituent autant d'appels à l'aide et de tentatives pour se singulariser, se séparer de l'enfance et des adultes qui les entourent, et souvent sortir d'un huis clos familial qui les empêche de grandir, voire les maltraite. Leurs conduites déviantes leur permettent de s'affirmer en tant que sujet propre et d'exprimer leur intériorité : ils errent et agissent pour « *devenir soi* ». Ils subissent, au préalable, un déficit de « *séparation / individuation* » au sein de leur famille et se trouvent tout autant en difficulté au cours d'un « *placement* » : incapacité à vivre en foyer collectif, violences sur éducateur, fugues et mises en danger nocturnes... qui viennent nous dire leur incapacité à vivre sans avoir trouvé la bonne distance physique et psychique avec les parents. Ces jeunes retournent fréquemment leur violence contre eux-mêmes et côtoient parfois la mort mais ils savent aussi prendre appui sur l'autre en tant que sujet, alter ego, perçu comme un point d'appui pour émerger à soi-même. Ils montrent surtout une capacité d'introspection, de réflexivité, de regard sur soi qui leur permet d'avancer et de se

(re) construire si les conditions sont réunies dans leur environnement.

Nos résultats montrent que les séjours de rupture sont particulièrement adaptés pour ces « jeunes qui se cherchent », et notamment les jeunes femmes, qui tirent un grand bénéfice de la mise à distance physique de leur environnement familial et social, parviennent à se singulariser et à progressivement changer de statut. Le temps du séjour permet de s'approprier son corps, de penser à soi, de développer de nouvelles appartenances, d'analyser sa vie et d'exprimer son point de vue. L'arrêt d'agir est quasiment systématique : la plupart des adolescents de cet idéal-type se remobilisent cognitivement et scolairement, se dévoilent à l'oc-

casión des stages et se remobilisent pour leur avenir ; la relation avec les adultes se modifie et celle avec des personnes aidantes redevient possible. Il semble que les bénéfices tirés du séjour de rupture sont effectifs dès le cinquième mois pour ces jeunes, y compris dans un environnement culturel qui reste proche (France, Europe) et qu'ils sont moins demandeurs de renouvellement. À leur retour, ils reconstruisent des relations plus sereines avec leurs figures d'attachement, sachant mieux faire la part des choses et assumer la séparation si celle-ci leur est préférable.

L'épreuve physique comme préalable à la rencontre

Le second idéal-type, « les jeunes qui se fuient », concerne ceux inscrits dans une forme de déficit d'intériorité et de sécurité émotionnelle, qui se cachent derrière une carapace (un faux self) et cherchent à jouir du monde lorsqu'ils se projettent sur les objets de la réalité extérieure, dans une forme d'adhésivité à autrui (ce qui est à toi est à moi ; mon désir est ton désir...). Ils fuient quelque part une fragilité intrinsèque (manque de mentalisation des ressentis, coupure d'avec leurs propres émotions, introspection impossible) et s'engagent dans une forme de toute-puissance, dans un corps-à-corps avec le monde qui devient petit à petit le gage de leur existence et leur bouée existentielle, la seule manière de se sentir vivre et de donner sens au réel : jouir de la situation, se perdre dans la sidération face à l'argent, les armes, le feu, le sexe. Ces jeunes retournent géné-

ralement la violence vers autrui. Ils ne perçoivent pas l'autre comme un sujet mais davantage comme un objet qui peut leur être menaçant, vécu sur un mode intrusif ou abandonnique. Ces passages à l'acte et ces atteintes à autrui constituent une forme de survie pour vivre avec une béance narcissique qui leur est insupportable. Ils reportent fréquemment leur responsabilité sur autrui et se positionnent en tant que victimes.

Ces « jeunes qui se fuient » présentent plus de difficultés à s'affilier socialement à l'issue du séjour de

rupture mais ils vivent toutefois celui-ci comme un cercle vertueux qui permet de ressentir du plaisir (être bien), de construire du

À LEUR RETOUR, LA CATÉGORIE DES « JEUNES QUI SE CHERCHENT » RECONSTRUIT DES RELATIONS PLUS SERENES AVEC SES FIGURES D'ATTACHEMENT

lien avec autrui (être avec et mettre des mots sur son ressenti), d'intérioriser des ressentis, des souvenirs, et de donner du sens à leur vécu existentiel (penser et renforcer ses ressources internes). L'épreuve physique (dimensions du plaisir, de la douleur) constitue un préalable à la rencontre avec une personne fiable et suffisamment solide qui pourra à son tour devenir un tuteur de résilience avec qui instaurer une relation de confiance. Et c'est cette rencontre, devenue possible, qui peut ensuite permettre de donner du sens à des petits bobos quotidiens, à des histoires indicibles, et ainsi de renforcer leurs assises narcissiques.

C'est grâce au changement total d'univers (Afrique notamment) et au temps long (neuf à douze mois plus des renouvellements) que ces jeunes arrêtent d'agir et se (re) découvrent, même si la mise à distance physique de leur environnement familial leur est plus douloureuse et peut susciter angoisses et régressions. Il importe pour ces jeunes de veiller à ce que le retour ne les confronte pas de nouveau à un cadre incohérent et à un sentiment d'inutilité, sans quoi ils replongent plus fréquemment... ■

[1] Réalisée par questionnaire auprès de cent-dix jeunes invités à évaluer deux ans après leur retour, leur séjour et son impact sur leur trajectoire.

[2] Cette « offre » de séjour concerne autour de 1 à 3 % des enfants confiés pour lesquels les acteurs de la protection de l'enfance se trouvent en « panne de solution ».

[3] Séjours de rupture, adolescents en crise et cheminement des parents. Étude réalisée auprès d'une quarantaine de jeunes et de parents (vingt-cinq situations) et des professionnels impliqués en protection de l'enfance dans le département du Finistère (Département, associations, Psychiatrie, Justice) - disponible sur <https://bit.ly/3Dx7ND4>

<http://www.jeuvo.org/>